



1ère Edition

DOCUMENT DE PLAIDOYER DE LA JEUNESSE BENINOISE

*Propositions stratégiques de la jeunesse béninoise pour un avenir
inclusif, durable et innovant*

14–15 avril 2025, Palais des Congrès de Cotonou



LE BÉNIN QUE NOUS VOULONS

PARTENAIRES



MINISTÈRE DES SPORTS
RÉPUBLIQUE DU BÉNIN



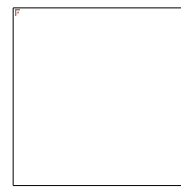
MINISTÈRE DU TOURISME,
DE LA CULTURE ET DES ARTS
RÉPUBLIQUE DU BÉNIN



GOUVERNEMENT
DES JEUNES DU BÉNIN



MJPEA
Mouvement des Jeunes pour la
Préservation des Écosystèmes
Aquatiques



ASSOCIATION
POUR LA PROMOTION
DES OBJECTIFS DE
DEVELOPPEMENT
DURABLE



EDUCATION ET EPANOUISSEMENT



LANDMARK
INTERNATIONAL



Avec vous, pour un futur accessible à tous.

MAGiC
RECORDS



FNEUP
l'engagement au quotidien

athénagore

Initiatrice:

Godline AGBIDINOUKOUN



COMITE D'ORGANISATION

Photo	Nom	Prénom	Titre
	SEWA	Serge	Président Alumnus YALI DAKAR Président de l'Ordre National de l'Ordre des Jeunes Leaders du Bénin
	AGBRA	Flora	Vice-Présidente Présidente de l'ONG Femme Sans Frontière
	AKAMBI	Bénild	Secrétaire Général Président de l'Association Gouvernement des Jeunes du Bénin Secrétaire Général du Consortium Jeunesse Bénin
	AHOUANGONOU	Xavier	Trésorier Général 1er Secrétaire Général Honoraire de la Fédération Nationale des Etudiants du Bénin 2020-2021
	KLOTOE	Samuel	Organisateur Général Président du CAMELD-BENIN
	EZEBADA	Charlotte	Chargée de Partenariats

			Présidente de l'ONG Women and Power Association- WoPAS
	KEOUDA	Gislain	Chargé de Communication Président de l'Association des Têtes Pensantes du Bénin

COMITE DE SUPERVISION

	FOLLY	Joseph	Président 1er Secrétaire Général Honoraire de la FNEB 2018 - 2019
	TOSSOU	Igor	Vice-Président Président Honoraire de la FNEB 2021 - 2022
	AGNILA	Grâce	Secrétaire Générale Chargée de Formation de l'ONG WoPAS

COMITE SCIENTIFIQUE

Nom	Prénom
SEWA	Serge
AGBIDINOUKOUN	Godline
ZEKPA	Raymond
AKPAMOLI	Henoch
MAHOUSI	Wenceslas
SOUNKPEHOUE	Michel
GAHITO	Loïc
OGA	Armelle
CAPO-CHICHI	Myriam Hélène
FLANDA	Rolesse
TOZE	Jérôme
TOFOHOSSOU	Calixte
AHOZIN	Kelly
TOGNIZOUN	Uguette Amélie
SEKO	Ana

COMMISSIONS SECTORIELLES

Les commissions sectorielles sont constituées de 189 jeunes béninois retenus sur les 400 ayant répondu à l'appel à candidature de jeunes bénévoles professionnels lancé par le comité d'organisation.

Ils ont produit par secteur ciblé: un diagnostic ; des recommandations ; des résultats attendus ; des indicateurs de suivi étoffés par les résultats issus des analyses de l'enquête nationale initiée par le comité d'organisation.

COMITE DIRECTEUR

Ce comité est composé de 23 Représentants des Organisations de la Société Civile signataires de la convention d'accord du Sommet de la Jeunesse Béninoise en date du 15 Février 2025..

Ils ont supervisé les travaux intellectuels réalisés par les commissions sectorielles.

SOMMAIRE

1. **Mot du Comité d'Organisation**
2. **Résumé Exécutif**
3. **Contexte et Justification**
4. **Méthodologie d'élaboration du plaidoyer**
5. **Objectifs Stratégiques du Sommet**
6. **Axes Stratégiques & Recommandations Clés**
 - 6.1 Éducation, Formation Technique et Professionnelle
 - 6.2 Emploi et Entrepreneuriat
 - 6.3 Santé et Bien-être
 - 6.4 Participation politique et Gouvernance moderne
 - 6.5 Engagement citoyen et civique
 - 6.6 Diaspora et relation internationale
 - 6.7 Economie et Finance
 - 6.8 Innovation technologique et numérique
 - 6.9 Intégration régionale
 - 6.10 Sport et loisir
 - 6.11 Art, culture et tourisme
 - 6.12 Environnement, climat et développement durable
 - 6.13 Sécurité, justice, cohésion sociale et paix durable
 - 6.14 Agriculture, élevage et pêche
 - 6.15 Média et communication
7. **Recommandations Transversales**
8. **Feuille de Route et Suivi**
 - 8.1 Mécanisme de mise en œuvre
 - 8.2 Indicateurs de performance
 - 8.3 Rôle des parties prenantes
9. **Conclusion**
10. **Annexes**
 - 10.1 Liste des organisations
 - 10.2 Sources et références
 - 10.3 Album

1. Mot du Comité d'Organisation

Le Sommet de la Jeunesse Béninoise est une idée citoyenne ambitieuse et inclusive de **Mme AGBIDINOUKOUN Godline** portée et soutenue par des organisations de la société civile, des jeunes leaders, et bien d'autres acteurs au profit de la jeunesse. Il s'inscrit dans une dynamique de refondation du rôle des jeunes dans le développement économique, social, environnemental, culturel et politique du pays. Réunissant des centaines de jeunes issus des 77 communes, de la diaspora, des organisations de la société civile, des universités, du monde entrepreneurial et des milieux politiques, ce sommet est une plateforme nationale de dialogue, de réflexion stratégique et de proposition d'actions concrètes.

À travers ce sommet, la jeunesse béninoise a voulu faire entendre sa voix, affirmer sa vision du **"Bénin que nous voulons"** et surtout démontrer sa capacité à contribuer de manière responsable à la transformation du pays.

La jeunesse béninoise rêve d'un Bénin prospère, juste, inclusif et durable, où chaque jeune, peu importe son origine ou sa condition, peut s'épanouir, contribuer et innover. Nous aspirons à une nation où les politiques publiques prennent en compte les aspirations de la jeunesse dans tous les domaines : éducation, emploi, santé, citoyenneté, environnement, innovation, culture et coopération internationale, etc....

Notre ambition, à travers ce plaidoyer, est de proposer des réformes audacieuses, réalistes et portées par les jeunes, pour accompagner le Bénin vers la réalisation de la Vision 2060 nationale, l'atteinte des Objectifs de Développement Durable, la vision 2060 de la CEDEAO et de l'Agenda 2063 de l'Union Africaine. Cette vision repose sur une jeunesse responsable, outillée et mobilisée pour relever les défis d'aujourd'hui et de demain.

Au nom de toute la jeunesse béninoise, nous adressons un appel solennel à Son Excellence Monsieur le Président de la République du Bénin, garant de notre avenir commun aux partis politiques en vigueur en République du Bénin, siège d'élaboration des projets de société, et à toutes les institutions étatiques notamment l'Assemblée Nationale, vigie

et dépositaire des responsabilités législatives pour faire de la jeunesse la priorité nationale des prochaines années. Nous sollicitons leur engagement ferme à considérer ce document de plaidoyer comme une base de dialogue, de concertation et d'action partagée avec les jeunes.

Nous croyons fermement qu'un Bénin fort est un Bénin qui investit dans sa jeunesse. Ensemble, construisons le Bénin que nous voulons.

Serge SEWA,

*Président du Comité d'Organisation du Sommet de la Jeunesse
Béninoise 2025*

Pour et avec la jeunesse béninoise.

2. Résumé Exécutif

Le Sommet de la Jeunesse Béninoise 2025 s'est tenu dans un contexte marqué par une volonté croissante d'inclusion de la jeunesse dans les politiques publiques. La jeunesse béninoise représente plus de 70 % de la population nationale, mais reste confrontée à de nombreux défis : accès inégal à une éducation de qualité, taux de chômage élevé, faible inclusion dans la gouvernance, manque d'accès aux services de santé adaptés, précarité environnementale, fracture numérique, et marginalisation des jeunes en situation de handicap ou issus des milieux ruraux.

Ces enjeux, s'ils ne sont pas traités de manière structurée et cohérente, compromettent les perspectives de développement durable du Bénin et l'atteinte de la Vision 2060 nationale.

Le plaidoyer issu du Sommet s'articule autour de quinze axes stratégiques, chacun accompagné de propositions concrètes, réalistes et portées par la jeunesse.

Les objectifs visés sont:

- Instaurer un dialogue structuré et permanent entre l'État et la jeunesse béninoise.
- Influencer les priorités du Plan National de Développement et de la Vision 2060 à travers des recommandations formulées par les jeunes.
- Mettre en œuvre un cadre opérationnel de suivi des engagements en faveur de la jeunesse.
- Mobiliser les partenaires techniques et financiers autour d'un agenda jeunesse cohérent et ambitieux.
- Créer une dynamique nationale d'inclusion, d'innovation et de responsabilité citoyenne portée par la jeunesse.

Il s'agit d'initier un nouveau pacte entre l'État et la jeunesse, reposant sur l'écoute, la confiance, l'investissement, la participation active et la coresponsabilité.

En donnant suite à ces propositions, le Bénin pourra non seulement répondre aux aspirations de sa jeunesse, mais aussi capitaliser sur son énergie, son talent et son engagement pour bâtir le Bénin que nous voulons.

3. Contexte et Justification

Le Bénin, à l'instar de nombreux pays africains, dispose d'une population majoritairement jeune. Plus de 70 % des Béninois ont moins de 35 ans, ce qui constitue un potentiel humain immense pour le développement économique, social, culturel et politique du pays. La jeunesse est une force de transformation, d'innovation et de résilience. Pourtant, ce capital stratégique reste encore sous-exploité, mal encadré et faiblement impliqué dans les processus décisionnels.

Placer la jeunesse au cœur du projet national n'est donc pas seulement un choix politique : c'est une nécessité historique et démographique pour garantir un développement durable, inclusif et souverain.

Le Sommet de la Jeunesse Béninoise 2025 s'inscrit dans le contexte de l'élaboration de la Vision 2060 du Bénin, qui vise à projeter le pays dans une trajectoire ambitieuse de transformation structurelle. Cette dynamique nationale trouve un écho dans l'Agenda 2063 de l'Union Africaine, dans l'Agenda 2060 de la CEDEAO et l'atteinte des Objectifs de Développement Durable à l'horizon 2030, qui font de la jeunesse un acteur clé de la réalisation du rêve africain : une Afrique prospère, pacifique, intégrée et influente sur la scène mondiale.

La jeunesse béninoise est donc appelée à construire des ponts entre ces quatre visions, en contribuant activement à l'élaboration des politiques publiques à long terme, en portant les aspirations de sa génération et en assumant un rôle de leadership dans tous les secteurs.

Malgré les initiatives publiques et les efforts des acteurs de la société civile, la jeunesse béninoise est confrontée à des défis multiformes :

- Accès inégal à une éducation de qualité et formation professionnelle peu adaptée au marché du travail ;
- Taux élevé de chômage et sous-emploi ;
- Faible inclusion dans les instances décisionnelles ;
- Accès limité aux soins de santé adaptés à la jeunesse (santé mentale, santé sexuelle et reproductive, dialyse, etc...) ;
- Vulnérabilité face aux changements climatiques, à l'insécurité alimentaire et à la précarité économique ;
- Inégalités d'accès aux technologies et fracture numérique persistante ;
- Marginalisation de certains groupes de jeunes (handicapés, jeunes filles mères célibataires, etc...).

Ces défis appellent une réponse cohérente, structurée, et portée au plus haut niveau de l'État.

Le présent plaidoyer s'appuie sur une série de dynamiques nationales, régionales et internationales déjà engagées, notamment :

- ✓ Le Dialogue Mondial de la Jeunesse, organisé au Bénin, qui a permis de croiser les perspectives entre jeunes du monde entier ;
- ✓ Les Assises Nationales de la Jeunesse de la CEDEAO, qui ont mis en lumière des enjeux communs et encouragé une réponse régionale concertée ;
- ✓ L'implication croissante de la diaspora béninoise, porteuse d'expertise, d'opportunités de coopération et de soutien à la mobilisation internationale des jeunes ;
- ✓ Les consultations départementales préparatoires au Sommet, ayant permis de remonter les priorités réelles des jeunes sur l'ensemble du territoire national.

Ces dynamiques témoignent d'un besoin collectif de structuration et de mise en cohérence des engagements pris en faveur de la jeunesse.

L'heure est venue de dépasser les déclarations d'intention. La jeunesse béninoise appelle à un pacte national fort : un engagement politique structuré, avec des mesures concrètes, planifiées et budgétisées en sa faveur. Elle aspire à un État partenaire, facilitateur et garant de ses droits et aspirations.

Ce document de plaidoyer est une feuille de route citoyenne, un outil stratégique pour orienter les politiques publiques et initier un cycle vertueux de développement inclusif. Il constitue également une opportunité pour les partenaires techniques et financiers de s'aligner sur une vision portée par la jeunesse elle-même.

"Le Bénin que nous voulons" commence aujourd'hui, avec et pour la jeunesse.

4. Méthodologie d'élaboration du plaidoyer

L'élaboration du présent document de plaidoyer a suivi un processus inclusif, participatif et méthodique, visant à garantir qu'il soit le reflet authentique des aspirations de la jeunesse béninoise dans toute sa diversité.

La première étape a permis de constituer l'équipe pilote composée du comité d'organisation, et du comité de supervision constituées de Président.e.s des organisations de la société civile de jeunes et de jeunesses et de jeunes leaders, pour l'élaboration des termes de référence et les différents documents stratégiques après validation à la suite de plusieurs ateliers.

La deuxième étape fût celle consacrée à l'appel à candidature pour la sélection de jeunes volontaires professionnels pour les travaux dans les différentes commissions, la mobilisation des organisations de jeune et de jeunesse acquis à la cause sur toute l'étendue du territoire et la diaspora, la signature de la convention d'accord qui régit l'activité, la constitution du comité directeur de suivi des travaux des commissions, la constitution du comité des experts et la tournée de consultations des personnes ressources et des institutions.

La troisième étape fût dédiée à la compilation des différents travaux rendus des commissions, l'intégration des observations du comité scientifique et les différentes recommandations supplémentaires reçues au cours du sommet.

Il est à noter que dans une volonté de territorialisation des préoccupations des jeunes, des consultations départementales ont été organisées dans les 12 départements du Bénin. Ces rencontres ont permis de :

- Recueillir les besoins, attentes et propositions spécifiques des jeunes au niveau local ;
- Identifier les priorités régionales en matière d'éducation, d'emploi, de santé, de participation citoyenne, de culture, de numérique, etc.
- Encourager l'expression des jeunes des zones rurales et périphériques souvent exclus des dynamiques nationales.

Les conclusions de ces consultations constituent le socle de ce plaidoyer, garantissant sa légitimité et son ancrage territorial.

Notons aussi qu'en dehors de ces consultations physiques, un questionnaire d'enquête en ligne nous a permis de recevoir plus de 5000 avis de jeunes.

Le Sommet a été structuré autour de sessions thématiques et de panels, rassemblant jeunes, experts, décideurs publics, partenaires techniques et financiers. Ces sessions ont couvert les quinze axes stratégiques définis et ont permis de :

- ✓ Approfondir les débats sur les enjeux majeurs ;
- ✓ Croiser les regards entre praticiens, chercheurs, élus, et acteurs de terrain ;
- ✓ Identifier des solutions innovantes, viables et adaptées au contexte béninois.

Le processus de consultation et de participation a été conçu pour assurer une représentativité inclusive, prenant en compte :

- ✓ L'équité de genre, avec une participation significative des jeunes filles et femmes ;
- ✓ L'inclusion des jeunes vivant avec un handicap ;
- ✓ La présence des jeunes issus des milieux ruraux et périurbains favorisée par l'implication active de l'Association Nationale des Communes du Bénin;
- ✓ L'implication active de la diaspora béninoise, dont les contributions ont enrichi les débats avec une vision internationale et des propositions concrètes en matière de coopération, d'innovation et de mobilisation.

Les recommandations contenues dans ce document ont fait l'objet d'un processus de validation participative, comprenant :

- Des ateliers de restitution à l'issue des sessions départementales ;
- Des synthèses consolidées par thématique, soumises à l'ensemble des participants au sommet.

5. Objectifs Stratégiques du Sommet

Le Sommet de la Jeunesse Béninoise 2025, placé sous le thème « Le Bénin que nous voulons », s'est fixé des objectifs stratégiques ambitieux, articulés autour de l'autonomisation politique, sociale et économique de la jeunesse. Il s'agit de poser les bases d'un nouveau contrat social entre la jeunesse béninoise et les décideurs publics.

✓ Doter la jeunesse d'un outil d'influence politique

L'un des principaux objectifs du sommet est la production d'un document de plaidoyer structuré, permettant à la jeunesse de disposer d'un outil stratégique pour :

- Formuler des recommandations concrètes et opérationnelles auprès des institutions publiques ;
- Peser dans les débats politiques et budgétaires concernant les priorités nationales ;
- Assurer un suivi citoyen des engagements pris à l'égard de la jeunesse.

Ce plaidoyer constitue une voix collective et légitime, porteuse des aspirations réelles des jeunes béninois sur l'ensemble du territoire.

✓ Renforcer son leadership et sa capacité de mobilisation

Le sommet vise également à renforcer les capacités de la jeunesse béninoise à travers :

- Le développement du leadership individuel et collectif ;
- L'appropriation des outils de plaidoyer, de négociation et d'influence ;
- La création de réseaux dynamiques de jeunes leaders capables de porter la voix des jeunes dans les instances locales, nationales et internationales.

Cette montée en compétences est essentielle pour faire de la jeunesse une force de proposition, d'innovation et d'interpellation constructive.

✓ **Influencer la formulation de la vision 2060 et le Projet de Société Quinquennal Présidentiel 2026 des différents partis politiques**

Le document de plaidoyer issu du sommet a vocation à alimenter directement les réflexions autour de la vision 2060 et autour du futur Projet de Société 2026–2031 des partis politiques en garantissant que :

- Les priorités de la jeunesse soient intégrées dès la planification stratégique nationale et des projets de société des partis politiques ;
- Les politiques sectorielles prennent en compte la spécificité des jeunes, en particulier les plus vulnérables ;
- L'État béninois s'engage sur des actions concrètes, mesurables et financées en faveur de la jeunesse.

Il s'agit d'un enjeu de justice générationnelle et de gouvernance inclusive.

✓ **Établir des passerelles de collaboration durable avec les acteurs publics et privés**

Enfin, le sommet ambitionne de créer des ponts solides et durables entre la jeunesse et les acteurs de l'écosystème du développement, en particulier :

- Les ministères sectoriels et les élus locaux et nationaux ;
- Les partenaires techniques et financiers ;
- Les entreprises, incubateurs, acteurs culturels et innovateurs.

L'objectif est de faire émerger des partenariats stratégiques autour de projets concrets, capables de transformer les recommandations en actions durables au service de la jeunesse béninoise.

6. Axes Stratégiques & Recommandations Clés

(Chaque axe comprend: un diagnostic ; des recommandations ; des résultats attendus ; des indicateurs de suivi)

- 6.1 Éducation, Formation Technique et Professionnelle
- 6.2 Emploi et Entrepreneuriat
- 6.3 Santé et Bien-être
- 6.4 Participation politique et Gouvernance moderne
- 6.5 Engagement citoyen et civique
- 6.6 Diaspora et relation internationale
- 6.7 Economie et Finance
- 6.8 Innovation technologique et numérique
- 6.9 Intégration régionale
- 6.10 Sport et loisir
- 6.11 Art, culture et tourisme
- 6.12 Environnement, climat et développement durable
- 6.13 Sécurité, justice, cohésion sociale et paix durable
- 6.14 Agriculture, élevage et pêche
- 6.15 Média et communication

6.1 Éducation, Formation Technique et Professionnelle

I. Diagnostic

L'éducation, notamment celle des enfants en situation de handicap, la formation technique et professionnelle et les études supérieures, demeure confrontée à des défis structurels majeurs au Bénin. Bien que des avancées aient été enregistrées à travers certaines initiatives inclusives, le secteur reste marqué par :

- **L'accès limité des enfants handicapés à l'éducation**, en raison de l'inadaptation des infrastructures, du manque d'enseignants formés à la pédagogie inclusive, et de la rareté du matériel didactique spécifique.
- **L'absence de données fiables** sur les enfants handicapés, ce qui freine l'élaboration de politiques ciblées.
- **La stigmatisation sociale** liée au handicap, aggravant l'exclusion des enfants concernés.
- **La précarité financière** des familles, réduisant leurs capacités à garantir une éducation adaptée à leurs enfants.
- **Le faible taux de participation à la formation professionnelle**, avec moins de 10 % des élèves du secondaire engagés dans ces parcours, souvent perçus comme des choix de dernier recours.
- **L'inadéquation entre les programmes de formation et les besoins du marché du travail**, notamment dans les secteurs porteurs comme le numérique, l'agriculture ou les énergies renouvelables.
- **La rareté des partenariats école-entreprise**, ainsi qu'un déficit d'équipements modernes dans les centres de formation.
- **L'inégalité régionale et sociale marquée**, on observe une fracture rurale/urbaine. Les écoles rurales manquent d'infrastructures, de professeurs et de moyens de base.
- **L'absence de la valorisation de notre culture et de nos langues dans le système éducatif**, notamment dans le cursus secondaire.
- **L'inefficacité du système d'orientation** dans le choix des études supérieures, il s'observe une orientation par défaut.
- **La vétusté des amphithéâtres** dans nos universités publiques.

- **La disparition du volet social en milieu étudiantin**, la vétusté des cabines universitaires, la suspension du transport étudiantin en raison de l'état défectueux des bus et les difficultés liées à la restauration assurée par le Centre des Œuvres Universitaires et Sociales.

Par ailleurs, dans l'enseignement supérieur, le taux brut d'inscription reste faible (15 % pour les hommes, 8 % pour les femmes), reflétant une accessibilité encore limitée et une offre parfois déconnectée des réalités socioéconomiques.

II. Recommandations

II.1 Pour l'éducation inclusive et de base

- **Lancer un programme national de parrainage scolaire inclusif** pour les enfants handicapés issus de milieux vulnérables.
- **Créer des centres communautaires de psychomotricité** pour un accompagnement individualisé et collectif des enfants en situation de handicap.
- **Former massivement les enseignants** à la pédagogie inclusive et diffuser un manuel pratique validé à l'échelle nationale.
- **Mener des campagnes nationales de sensibilisation** à la non-discrimination et à l'acceptation du handicap en milieu scolaire.

II.2 Pour la formation technique et professionnelle

- **Revoir les curricula de formation** pour les aligner sur les besoins du marché, en y intégrant des modules d'entrepreneuriat, de numérique et d'agriculture moderne.
- **Déployer l'approche "learning by doing"** dès la classe de seconde, couplant théorie en classe et immersion en entreprise.
- **Moderniser les centres de formation professionnelle**, en les dotant de technologies et équipements à jour.

- **Créer des lycées techniques publics dans chaque département** et subventionner leur accès pour les jeunes issus de familles à faibles revenus.
- **Impliquer les entreprises dans la conception des programmes de formation** et leur offrir des incitations pour accueillir stagiaires et apprentis.
- **Renforcer les incubateurs et pépinières d'entreprises** pour accompagner l'insertion et l'auto-emploi des jeunes formés.
- **Intégrer les représentants des jeunes dans les organes de gouvernance de l'ADET**, afin de garantir une meilleure prise en compte de leurs aspirations.

II.3 Pour le développement personnel des apprenants

- **Intégrer les compétences de vie (life skills)** telles que la gestion du stress, la communication, la créativité, la résolution de conflits et la gestion du temps, dans les programmes scolaires à tous les niveaux.

III. Résultats attendus

- Augmentation du taux de scolarisation des enfants en situation de handicap dans les écoles ordinaires.
- Réduction significative du taux de déscolarisation chez les enfants vulnérables et handicapés.
- Amélioration du taux de participation des jeunes à la formation professionnelle (au-delà de 25 % d'ici 2030).
- Hausse de l'employabilité et du taux d'insertion des jeunes formés dans les secteurs techniques et professionnels.
- Équipements modernisés et opérationnels dans au moins 80 % des centres de formation publics.
- Intégration systématique de la formation en alternance dans les parcours techniques.
- Évolution positive des représentations sociales du handicap, mesurée par des sondages périodiques.
- Valorisation et diffusion des histoires de réussite des jeunes issus des filières techniques.
- Intégration effective des compétences de vie dans les référentiels de formation.

4. Indicateurs de suivi

Indicateur	Cible 2030
Taux de scolarisation des enfants handicapés	≥ 70 %
Nombre d'enfants handicapés parrainés et suivis chaque année	≥ 5 000
Nombre de centres de psychomotricité communautaire créés	≥ 15 centres (1/chef-lieu de département)
Taux de réussite scolaire des enfants parrainés	≥ 80 %
Taux de participation des jeunes à la formation professionnelle	≥ 25 %
Proportion des programmes de formation mis à jour selon les besoins du marché	≥ 70 %
Taux d'insertion professionnelle des jeunes formés à 6 mois	≥ 60 %
Nombre de centres de formation modernisés	≥ 80 % des centres publics
Nombre de jeunes siégeant aux instances de l'ADET	≥ 1 représentant jeune par CA
Intégration des compétences de vie dans les curricula	100 % des niveaux (primaire à universitaire)
Nombre de campagnes de sensibilisation annuelles	≥ 3 campagnes/an
Évolution des perceptions sociales du handicap	+50 % d'opinions positives (sondages)

6.2 Emploi et Entrepreneuriat

I. DIAGNOSTIC DU SECTEUR

Le secteur de l'emploi et de l'entrepreneuriat des jeunes au Bénin est marqué par une dynamique contrastée. Malgré l'existence de multiples initiatives publiques (PAEB, AZOLI, ePME, Sèmè City, PSIE etc.), la majorité des jeunes fait face à de grandes difficultés d'insertion économique.

Chômage et sous-emploi structurels

- Le taux de chômage des jeunes atteint **13,5 %**, et le **sous-emploi** touche près de **60 %** des jeunes actifs.
- Le marché du travail absorbe en moyenne **35 000 jeunes** par an, pour **200 000 nouveaux arrivants**.
- Les diplômés sans emploi se concentrent en milieu urbain, tandis que les jeunes ruraux sont enfermés dans des activités informelles, saisonnières et peu rémunératrices.

Inadéquation formation-emploi

- Moins de **5 %** des jeunes sortants du système scolaire accèdent à la formation professionnelle.
- Les curriculums sont trop théoriques, mal alignés sur les besoins du marché et manquent de modules pratiques, comportementaux et entrepreneuriaux.
- L'orientation professionnelle reste marginale (moins de **10 %** des élèves y accèdent).

Accès au financement très limité

- Moins de **5 %** des jeunes entrepreneurs ont accès au crédit bancaire.
- Les obstacles : absence de garanties, taux d'intérêt élevés, procédures complexes, méconnaissance des dispositifs.

Prépondérance de l'informel

- Plus de **90 %** des unités de production sont informelles, rendant inefficace l'action publique, réduisant l'accès aux financements, à la sécurité sociale, et à la commande publique.

Faible développement des dispositifs d'accompagnement

- Les incubateurs, espaces de coworking, et centres de ressources sont très concentrés dans les pôles urbains.
- L'**absence de Pôles Régionaux d'Incubation** empêche un accompagnement équitable des jeunes entrepreneurs sur l'ensemble du territoire.

Faible culture entrepreneuriale

- L'entrepreneuriat est perçu comme un "plan B" ou une solution de survie, faute d'un emploi salarié.
- Peu d'élèves sont exposés à l'entrepreneuriat dès le secondaire, et les exemples de réussite sont peu valorisés.

Manque de coordination des acteurs

- L'action est fragmentée, non mutualisée : chevauchements entre structures étatiques, ONG, partenaires techniques.
- Faible implication du secteur privé et des jeunes eux-mêmes dans les décisions et la gouvernance des dispositifs (ADPME, ANPE, FNPEEJ, etc.).

II. RECOMMANDATIONS

Axe 1 : Renforcement de l'écosystème entrepreneurial

1. **Créer 12 Pôles Régionaux d'Incubation** dotés de services d'accompagnement, mentorat, espaces de coworking, formations thématiques.
2. **Renforcer Sèmè City** pour en faire un véritable hub national, avec extension des infrastructures, programmes d'accompagnement et liens étroits avec le secteur privé.

3. **Créer un hub entrepreneurial autour de la filière ananas**, pour promouvoir les chaînes de valeur agricoles innovantes, en intégrant la production, la transformation et l'exportation.

Axe 2 : Accès au financement

4. **Mettre en place un Fonds National Unique d'Entrepreneuriat Jeune**, structuré en clusters sectoriels (agriculture, numérique, TIC, industries créatives, etc.), combinant subventions, prêts d'honneur et garanties.
5. **Créer un Fonds National d'Amorçage Jeune**, avec des aides allant jusqu'à **5 millions FCFA** pour des projets innovants.
6. **Alléger la fiscalité** des jeunes entreprises : exonération ou réduction d'impôt les trois premières années.

Axe 3 : Réforme du système éducatif et de formation

7. **Intégrer l'entrepreneuriat dans les curricula scolaires et universitaires**, avec des modules obligatoires, des projets de création d'entreprise, des clubs et concours.
8. **Renforcer les centres d'orientation scolaire et professionnelle** dans chaque département, accompagnés d'une **plateforme numérique nationale**.
9. **Adapter les filières de formation** aux secteurs porteurs et au développement des compétences techniques, numériques, comportementales et entrepreneuriales.

Axe 4 : Améliorer la gouvernance et la coordination

10. **Créer un Cadre National de Concertation des Acteurs de l'Emploi et de l'Entrepreneuriat** pour harmoniser les initiatives, mutualiser les ressources et suivre les impacts.
11. **Mettre en place un cadre École – Entreprise** pour rapprocher le monde académique du secteur productif.
12. **Intégrer des jeunes dans les organes décisionnels des structures comme l'ADPME**, pour garantir la prise en compte de leurs besoins réels.

Axe 5 : Valorisation de la culture entrepreneuriale

13. **Organiser un Concours National Annuel de l'Entrepreneuriat Jeune** avec 300 lauréats accompagnés, primés et médiatisés.
14. **Promouvoir des modèles de réussite jeune dans les médias et les réseaux sociaux**, afin d'encourager l'audace et l'innovation.

III. RÉSULTATS ATTENDUS

- Réduction significative du taux de **chômage (< 9 %)** et de **sous-emploi (< 40 %)** des jeunes.
- **Création massive de jeunes entreprises viables**, avec un taux de survie à 3 ans supérieur à **60 %**.
- **Élargissement de l'accès au financement** à au moins **25 %** des jeunes entrepreneurs.
- **Formalisation progressive** de l'économie par des incitations ciblées.
- **Dynamisation de filières stratégiques**, notamment autour de l'ananas, du numérique, du tourisme et de la culture.
- **Mise en place de 12 pôles régionaux d'incubation** fonctionnels et équitablement répartis.
- **Amélioration de l'orientation professionnelle** et de l'adéquation formation-emploi.
- **Participation accrue des jeunes** dans les décisions liées à l'emploi et à l'entrepreneuriat.

IV. INDICATEURS DE SUIVI

Indicateur	Cible à 5 ans
Nombre de pôles régionaux d'incubation créés	≥ 12
Taux de survie des entreprises jeunes (à 3 ans)	≥ 60 %
Nombre de jeunes accompagnés dans les pôles d'incubation	≥ 50 000

Taux de couverture géographique des pôles	100 % des départements
Taux d'accès au financement	≥ 25 %
Nombre de jeunes financés par le Fonds Unique	≥ 15 000
Nombre d'entreprises bénéficiant du régime fiscal allégé	≥ 5 000
Nombre d'éditions du Concours National	≥ 5
Nombre de participants annuels au concours	≥ 300
Taux d'élèves exposés à l'entrepreneuriat (secondaire)	≥ 70 %
Nombre de projets entrepreneuriaux lancés par des élèves	≥ 3 000
Nombre de centres d'orientation mis en place	≥ 12
Nombre d'utilisateurs de la plateforme d'orientation	≥ 500 000
Nombre de partenariats école-entreprise	≥ 100
Nombre de jeunes dans la gouvernance de l'ADPME	≥ 2
Nombre de jeunes intégrés dans la filière ananas	≥ 5 000
Nombre d'acteurs impliqués dans le cadre national de concertation	≥ 50
Taux de satisfaction des bénéficiaires de dispositifs	≥ 80 %
Jeunes couverts par le PSIE étendu	≥ 100 000

6.3 Santé et Bien-être

Diagnostic

La jeunesse béninoise, qui représente près de 60 % de la population nationale, est confrontée à de nombreux défis en matière de santé physique, mentale et sexuelle. Malgré des efforts gouvernementaux et associatifs notables, plusieurs problématiques restent préoccupantes :

- **Insuffisance d'infrastructures adaptées** : Les centres de santé dédiés aux jeunes sont rares, inégalement répartis sur le territoire et souvent inadaptés, notamment en zones rurales.
- **Accès limité à l'information et aux services de santé sexuelle et reproductive (SSR)** : Les tabous, la stigmatisation, le manque de communication intergénérationnelle et l'insuffisance d'éducation sexuelle freinent l'accès des jeunes à des soins adaptés.
- **Prévalence élevée des troubles mentaux non pris en charge** : L'enquête nationale révèle que 77,3 % des jeunes souffrent de stress et d'anxiété, 51,1 % sont concernés par la dépression, et 49,5 % subissent un isolement social, sans accompagnement psychosocial adéquat. Les services de santé mentale restent largement inaccessibles.
- **Multiplication des comportements à risque** : La consommation de substances psychoactives (alcool, tabac, drogues) touche plus de 65 % des jeunes, selon l'enquête. S'ajoutent la cyberdépendance, la sédentarité, une alimentation déséquilibrée et des cas croissants d'obésité (35,7 %) et de maladies non transmissibles (29,1 % pour l'hypertension, le diabète).
- **Absence de stratégie nationale spécifique** : Le pays ne dispose pas encore d'un cadre stratégique national coordonnant les interventions multisectorielles en faveur de la santé des jeunes.

- **Manque de participation des jeunes dans les processus de décision** : 65,3 % des jeunes estiment ne pas être suffisamment inclus dans les instances de concertation en matière de santé.

Recommandations

1. **Adopter une Stratégie Nationale de Santé des Jeunes (SNSJ)** intégrant la santé physique, mentale et reproductive, avec des axes d'intervention multisectoriels et un budget dédié.
2. **Renforcer les infrastructures de santé jeunesse** dans chaque département avec un personnel formé, un accueil adapté et une garantie de confidentialité.
3. **Intégrer l'Éducation Complète à la Sexualité (ECS)** à tous les niveaux du système éducatif, en formant les enseignants et en développant des outils pédagogiques adaptés.
4. **Lancer un programme national de santé mentale des jeunes**, incluant des campagnes de sensibilisation, des lignes d'écoute gratuites, des cellules d'appui psychologique dans les établissements scolaires et les communautés.
5. **Renforcer la prévention des addictions** (drogues, alcool, jeux d'argent, cyberdépendance) par des programmes éducatifs, des campagnes médiatiques et des dispositifs d'accompagnement dans les milieux scolaires et universitaires.
6. **Promouvoir l'activité physique et une alimentation saine** à travers la construction d'infrastructures sportives de proximité, des partenariats avec les collectivités locales, des compétitions sportives et des campagnes de nutrition.
7. **Favoriser l'implication des jeunes** dans la gouvernance sanitaire locale à travers des cadres de concertation réguliers avec les prestataires de santé et les autorités locales.

Résultats attendus

- Une **Stratégie Nationale de Santé des Jeunes** adoptée, dotée d'un financement spécifique et mise en œuvre d'ici 2026.
- **12 centres de santé jeunesse fonctionnels**, soit un par département, d'ici 2027.
- **100 % des établissements publics du secondaire** intégrant l'ECS dans leur programme d'enseignement d'ici 2027.
- Une **réduction de 30 % des troubles mentaux non pris en charge et des comportements à risque** chez les jeunes d'ici 2028.
- Une **amélioration de 40 % de l'indice national de bien-être des jeunes**, mesuré par des enquêtes nationales.

Indicateurs de suivi

Indicateur	Cible 2026-2028
Existence et mise en œuvre de la Stratégie Nationale de Santé des Jeunes	Oui (2026)
Nombre de centres de santé jeunesse équipés et fonctionnels	≥ 12 (1 par département)
Taux d'écoles publiques intégrant l'ECS	100 % (niveau secondaire)
Nombre de jeunes bénéficiaires des services de santé mentale	≥ 100 000
Taux de prévalence des comportements à risque (addictions, sédentarité, etc.)	Réduction de 30 %

Nombre de campagnes de sensibilisation santé mentale/addictions par an	≥ 4
Proportion de communes disposant d'un plan de promotion du sport et bien-être	≥ 70 %
Taux de jeunes participant à des cadres de concertation santé	≥ 50 % dans les communes d'ici 2028

6.4 Participation politique et Gouvernance moderne

Diagnostic

La jeunesse béninoise représente environ 65 % de la population selon l'INSAE (2022), ce qui lui confère un rôle stratégique dans la construction démocratique et le développement du pays. Pourtant, cette majorité démographique se trouve politiquement marginalisée : moins de 10 % des postes électifs et de responsabilités sont occupés par des jeunes. Le taux de participation des jeunes aux élections demeure faible, accentuant le paradoxe d'une jeunesse numériquement dominante mais politiquement minoritaire.

Plusieurs facteurs expliquent cette sous-représentation. D'abord, le **chômage des jeunes**, estimé à près de 35 % (OIT, 2023), crée un climat d'insécurité socio-économique peu propice à l'engagement civique. Ensuite, les **structures politiques et administratives** restent peu accessibles aux jeunes et rigides face à l'innovation participative. S'y ajoutent une **méfiance accrue vis-à-vis des institutions publiques**, alimentée par la corruption, le manque de transparence, et une **désillusion générale**.

Une enquête nationale révèle les **défis spécifiques rencontrés par les jeunes** :

- Manque d'information et d'éducation civique (59,9 %) ;

- Faible motivation (58,8 %) ;
- Répulsion technologique des institutions (57 %) ;
- Exclusion des processus de consultation (55,4 %) ;
- Désillusion (40,6 %) et sentiment d'impuissance (37,7 %).

Pourtant, les jeunes manifestent des **aspirations fortes à une gouvernance plus participative et inclusive**. Ils appellent à :

- La création ou la réhabilitation d'un **organe consultatif représentatif** de la jeunesse ;
- Une **intégration accrue dans les instances de décision** ;
- L'instauration de **mécanismes de concertation réguliers** ;
- L'amélioration de la **cartographie des associations de jeunes** ;
- Des **réformes électorales** audacieuses pour stimuler leur engagement ;
- Le **développement de programmes de volontariat et de service civique** accessibles, valorisés et intégrés dans le parcours académique et professionnel.

Recommandations

1. Mécanismes institutionnels

- Réhabiliter l'**Organe Consultatif de la Jeunesse** ou créer une nouvelle faîtière représentative, inclusive et fonctionnelle.
- Intégrer des **représentants jeunes dans les conseils d'administration** des structures traitant des questions de jeunesse.
- Instituer des **Conseils Locaux de Jeunes (CLJ)** dans toutes les communes du Bénin, avec un cadre juridique clair et des rôles consultatifs reconnus.
- Actualiser et diffuser une **cartographie nationale des associations de jeunes**.

2. Gouvernance locale

- Renforcer la **représentation des jeunes dans les conseils municipaux**.
- Former les jeunes en **gouvernance locale, plaidoyer, gestion de projets**.

3. Réformes électorales

- Introduire le **vote électronique** sécurisé pour faciliter l'accès au vote.
- Réduire l'**âge de vote à 16 ans**.
- Rendre le **vote obligatoire**, avec exemptions accessibles.
- Renforcer l'**éducation civique** dans les programmes scolaires.
- Lancer des **campagnes ciblées via les réseaux sociaux** pour sensibiliser.

4. Engagement citoyen et volontariat

- Développer un **programme national de service civique** attrayant, valorisant l'expérience acquise.
- Promouvoir le **volontariat institutionnalisé** avec incitations (reconnaissance académique, avantages professionnels).
- Encourager les **entreprises** à valoriser les jeunes engagés par des **incitations fiscales**.

5. Lutte contre la corruption et promotion de l'intégrité

- Intégrer l'**éducation à l'intégrité** dans les programmes scolaires.
- Mener des **campagnes de sensibilisation** sur les effets de la corruption auprès des jeunes.
- Créer des **observatoires citoyens jeunesse** pour le suivi de la gestion publique.

Résultats attendus

- Un cadre institutionnel renforcé pour la **représentation et la participation des jeunes**.
- Une **augmentation significative de la participation électorale** des jeunes: Adoption d'un **quota de 30 %** pour les jeunes dans les instances décisionnelles locales, nationales et internationales.
- Une meilleure **implication des jeunes dans la gouvernance locale**.

- Des **programmes de volontariat opérationnels et reconnus**, intégrés aux parcours éducatifs et professionnels.
- Une **jeunesse outillée et responsabilisée** dans la lutte contre la corruption.
- Un **dialogue renforcé entre jeunes, institutions et partis politiques**.
- Une **base de données actualisée** et exploitée des organisations de jeunesse.

Indicateurs de suivi

Indicateur	Cible à 5 ans
Taux de jeunes occupant des postes électifs ou de responsabilité	≥ 30 %
Nombre de CLJ fonctionnels avec cadre légal	77 (1 par commune)
Taux de participation des jeunes aux élections	≥ 65 %
Nombre d'organes consultatifs ou plateformes de concertation jeunes	≥ 3 nationaux et ≥ 12 sectoriels
Nombre de jeunes formés à la gouvernance et à la gestion publique	≥ 10 000
Existence et mise en œuvre d'un programme national de service civique	Oui
Pourcentage de structures publiques intégrant des jeunes dans leur gouvernance	≥ 60 %
Cartographie actualisée des associations de jeunes	Publiée et utilisée par 3 ministères au moins
Nombre de campagnes annuelles sur la gouvernance et la lutte contre la corruption menées par et pour les jeunes	≥ 10

Création d'un Observatoire national de la participation politique des jeunes	Effectif et opérationnel
--	--------------------------

6.5 Engagement citoyen et civique

I. Diagnostic

L'engagement civique et citoyen des jeunes au Bénin se caractérise par une volonté manifeste de participation, traduite par la mise en place de plusieurs initiatives telles que le *Programme National de Volontariat*, le *Parlement des Jeunes du Bénin*, ou encore *U-Report Bénin* qui mobilise plus de 100 000 jeunes. Malgré cela, plusieurs limites structurelles et conjoncturelles freinent cette dynamique :

- **Faible participation des jeunes aux instances décisionnelles** : Ils sont largement sous-représentés dans les conseils municipaux, parlements locaux et autres organes de gouvernance, souvent en raison de processus électoraux non inclusifs et de critères restrictifs.
- **Insuffisance de l'éducation civique** : L'enseignement civique n'est ni systématisé ni intégré de façon transversale dans les curricula scolaires, universitaires et extrascolaires, privant ainsi les jeunes d'outils critiques pour comprendre et exercer leur citoyenneté.
- **Contraintes socio-économiques** : Le chômage (30–35 %) réduit leur disponibilité à s'engager volontairement, limite leur mobilisation dans des actions civiques, et accroît leur précarité.
- **Fragmentation et faible coordination des initiatives** : L'absence de stratégie nationale cohérente empêche une synergie efficace entre les projets portés par les institutions publiques, la société civile, le secteur privé et les partenaires techniques.
- **Barrières à la participation associative** : Les jeunes rencontrent des difficultés administratives pour créer ou faire reconnaître leurs organisations, et manquent souvent de soutien financier, logistique ou technique (75,1 % des jeunes le déclarent).
- **Exclusion numérique** : Plus de 60 % des jeunes sont exclus de l'engagement en ligne faute d'accès ou de compétences numériques suffisantes.

Ces constats traduisent un paradoxe : une jeunesse démographiquement majoritaire (environ 30 à 35 % de la population), mais institutionnellement marginalisée.

II. Recommandations

Axe 1 : Renforcer l'éducation à la citoyenneté

- **Créer un Programme National d'Éducation Citoyenne adapté au contexte béninois** (contenus locaux, langues nationales, outils digitaux).
- **Mettre en place une Agence nationale de l'Éducation citoyenne des jeunes**, pour coordonner les actions éducatives et civiques dans toutes les régions.
- **Instaurer des "classes de citoyenneté et leadership"** dans les écoles, collèges, lycées et universités.
- **Organiser un concours national annuel d'éducation civique** pour valoriser les initiatives innovantes portées par les jeunes.

Axe 2 : Soutenir les organisations de jeunesse

- **Transformer les associations de jeunes en incubateurs d'éducation civique**, avec un appui méthodologique, logistique et financier.
- **Lancer un Programme national d'accompagnement technique, stratégique et financier** des associations de jeunes engagées dans la citoyenneté.
- **Créer un Fonds "Innov'Jeunesse pour le Développement Social"**, pour financer les projets citoyens portés par les jeunes sur appel à projets.

Axe 3 : Favoriser le dialogue et la participation politique

- **Créer un Forum intergénérationnel pour la démocratie participative**, réunissant jeunes, décideurs et experts autour de dialogues structurés et réguliers.

- **Lancer une plateforme numérique participative** permettant aux jeunes de proposer des politiques, suivre leur mise en œuvre, et débattre avec les institutions.

Axe 4 : Réduire les obstacles systémiques à l'engagement

- **Simplifier les démarches administratives de création d'associations**, et offrir un guichet unique digital pour l'enregistrement des initiatives.
- **Renforcer l'éducation civique transversale dans les curricula dès le primaire**, avec des outils pédagogiques innovants et contextualisés.
- **Mettre en place des politiques publiques intégrées emploi-engagement**, permettant aux jeunes actifs ou au chômage de contribuer civiquement sans précarité accrue.

III. Résultats attendus

1. **Amélioration du taux de participation des jeunes aux instances locales et nationales** de décision politique et citoyenne.
2. **Renforcement des compétences civiques et démocratiques** des jeunes, mesurable par des tests et des évaluations périodiques.
3. **Création d'un écosystème national structuré de l'engagement jeunesse**, intégrant les institutions publiques, OSC, écoles et universités.
4. **Mise en œuvre effective de projets communautaires innovants portés par les jeunes** avec des impacts mesurables (infrastructures, gouvernance locale, sensibilisation, inclusion).
5. **Réduction des obstacles administratifs et numériques à la participation des jeunes.**
6. **Institutionnalisation d'un dialogue intergénérationnel pérenne** entre jeunesse et décideurs publics.

IV. Indicateurs de suivi

Objectif de suivi	Indicateur spécifique	Cible	Fréquence de mesure
Participation politique	Taux de jeunes élus ou nommés dans les instances locales et nationales	+50 % d'ici 2030	Tous les 2 ans
Éducation civique	Nombre d'établissements intégrant les modules de citoyenneté	100 % des écoles publiques d'ici 2028	Annuel
Dynamique associative	Nombre d'associations soutenues par le Fonds Innov'Jeunesse	≥ 500 projets soutenus sur 5 ans	Annuel
Plateformes numériques	Nombre de jeunes utilisateurs actifs sur les plateformes d'engagement civique	500 000 utilisateurs d'ici 2030	Trimestriel
Dialogue intergénérationnel	Nombre de forums organisés par an	≥ 4 forums par an	Trimestriel
Satisfaction des jeunes	Taux de satisfaction des jeunes sur leur implication citoyenne (enquête)	≥ 75 % de satisfaction	Tous les 2 ans
Réduction des obstacles	Délai moyen d'enregistrement légal d'une association de jeunes	Réduit à < 15 jours	Annuel
Fracture numérique	Pourcentage de jeunes accédant aux outils d'engagement en ligne	+70 % d'ici 2030	Annuel

6.6 Diaspora et relation internationale

I. Diagnostic

La diaspora béninoise représente un capital humain, économique et culturel considérable mais largement sous-valorisé. Avec près d'un million de Béninois vivant à l'étranger, dont 68 % sont âgés de moins de 35 ans (INSAE-OIM, 2021), le potentiel de la jeunesse expatriée reste faiblement intégré dans les dynamiques de développement national. L'exode des jeunes diplômés : 38 % aspirent à quitter le pays d'ici cinq ans (FES, 2023) fragilise le marché de l'emploi local, déjà saturé. Paradoxalement, 42 % des expatriés en Europe de l'Ouest possèdent des compétences clés (santé, numérique, ingénierie, finance), mais ne bénéficient d'aucun dispositif structuré de retour ou de mobilisation.

La diaspora béninoise, bien que dynamique, demeure éclatée et peu structurée. Les réseaux diasporiques sont fragmentés, souvent centrés sur des bases communautaires ou géographiques sans coordination nationale. Les contributions financières évaluées à 581 millions USD en 2021, soit 4,5 % du PIB (Banque mondiale) transitent majoritairement par des canaux informels, rendant leur impact difficilement mesurable et leur potentiel d'investissement limité. Par ailleurs, le taux de retour qualifié est faible (moins de 5 % dans les 3 ans post-formation).

La faiblesse du cadre institutionnel se manifeste par l'absence d'une politique nationale cohérente sur la diaspora, l'inexistence d'une base de données dynamique sur les profils diasporiques et un désalignement manifeste entre les politiques publiques et les réalités des jeunes expatriés. Des stéréotypes persistants nourrissent une fracture identitaire entre jeunes de l'intérieur et de l'extérieur.

II. Recommandations

Structuration institutionnelle et numérique

- **Créer un Guichet Unique Digitalisé de la Diaspora (GUDD)** pour centraliser services, démarches et opportunités.

- **Instituer un Conseil de la Jeunesse Béninoise de la Diaspora (CJBD)** pour canaliser la participation des jeunes aux politiques publiques.
- **Mettre en place un Observatoire National de la Diaspora** chargé de cartographier, suivre et évaluer l'impact des initiatives diasporiques.
- **Lancer un e-Portail Diaspora** intégré au système numérique de la Présidence avec modules de mentorat, e-learning, financement participatif.

Mobilisation des compétences et des investissements

- **Mettre en œuvre le Programme Experts Diaspora pour la République (EX-DIR)** : missions temporaires ou permanentes de transfert de savoirs.
- **Lancer le Fonds Souverain Diaspora Bénin (FSDB)** : un véhicule d'investissement productif adossé à des projets d'infrastructures durables.
- **Créer un Fonds de Développement de la Diaspora (FDD)** dédié au financement des projets portés par des Béninois de l'étranger.

Appui à la réinsertion et à l'entrepreneuriat

- **Mettre en œuvre un Programme de Rapatriement et de Réinsertion Professionnelle (PRRP)** avec guichet unique, appui psychologique et partenariats entreprise.
- **Déployer le Programme Diaspora pour l'Innovation Médicale et Biotechnologique (DIMEB)** pour accélérer le transfert de technologies de santé.
- **Lancer un Programme de Renforcement des Capacités des Entrepreneurs de la Diaspora (PRC-ED)** ciblant les secteurs porteurs.

Diplomatie et représentation

- **Nommer des Attachés Diaspora dans les grandes ambassades** (Paris, Bruxelles, Washington, Abidjan, Lagos).
- **Organiser un Forum annuel "Diaspora & Développement"** pour favoriser les synergies et partenariats intergénérationnels.

Inclusion culturelle et coopération académique

- **Institutionnaliser le programme "Diaspora for Education"** : MOOC, mentorat et interventions ponctuelles dans les universités nationales.
- **Créer un Réseau International des Jeunes Leaders Béninois (RIJEL-Bénin)** pour fédérer les talents autour de projets d'impact local.
- **Promouvoir une plateforme numérique des talents diasporiques**, incluant un système de matching avec les besoins nationaux.

III. Résultats attendus

- Meilleure visibilité et structuration de la jeunesse diasporique dans les politiques nationales.
- Augmentation significative du taux de retour qualifié (objectif : +10 % en 5 ans).
- Renforcement des investissements productifs issus de la diaspora dans les projets durables.
- Instauration d'un dialogue continu et inclusif entre les jeunes du Bénin et ceux de la diaspora.
- Émergence d'un leadership transnational jeunesse mobilisé autour de l'agenda du développement national.
- Dynamisation des transferts de compétences, notamment dans les domaines critiques (santé, éducation, numérique, agriculture, climat).

IV. Indicateurs de suivi

Indicateur	Cible à 5 ans	Source/Responsable
Taux de retour qualifié (post-études)	≥ 10 %	ANPE / MAEIA
Nombre d'inscrits sur le GUDD	≥ 100 000 profils actifs	MAE / Présidence
Volume d'investissements issus du FSDB	≥ 100 millions USD	MEF / Fonds FSDB
Nombre de missions réalisées via EX-DIR	≥ 300 missions	Ministères sectoriels
Nombre d'entreprises créées via PRC-ED	≥ 150 startups	APIEx / Sèmè City
Taux de participation au Forum Diaspora & Développement	≥ 2 000 participants/an	MAE / OSC Diaspora
Nombre de mentors actifs sur la plateforme Diaspora for Education	≥ 500	MESRS / CJBD
Projets financés via le Fonds de Développement de la Diaspora	≥ 200 projets	MAE / MEF

6.7 Economie et Finance

Diagnostic

L'environnement économique béninois, bien que dynamique avec une croissance moyenne supérieure à 6 % depuis 2017, demeure marqué par une faible inclusion financière des jeunes. Plusieurs défis majeurs se posent :

- **Manque d'éducation financière généralisée** (92,6 %) : Une part importante de la jeunesse ignore les bases de la gestion budgétaire, de l'épargne, du crédit et des produits financiers, accentuant leur vulnérabilité.
- **Vulnérabilité aux arnaques financières** (66,3 %) : Le développement du numérique a favorisé la multiplication des escroqueries financières en ligne, notamment via des systèmes pyramidaux ou de fausses plateformes d'investissement.
- **Surendettement des jeunes** (52,3 %) : Faute d'accompagnement et de compréhension des mécanismes de crédit, de nombreux jeunes s'endettent auprès d'institutions ou de particuliers dans des conditions défavorables, compromettant leur autonomie financière.
- Accès difficile à des financements adaptés, malgré la multiplication des dispositifs de microcrédit et des initiatives publiques comme le programme Alafia ou les lignes de financement jeunesse de la Caisse des Dépôts et Consignations du Bénin (CDC Bénin).

Recommandations

1. **Institutionnaliser un programme national d'éducation financière** intégré au cursus scolaire et universitaire, incluant la gestion des revenus, l'épargne, le crédit, la fiscalité, et la prévention des fraudes.
2. **Déployer des campagnes nationales d'information et de prévention** contre les arnaques financières (notamment sur les réseaux sociaux) ciblant spécifiquement les jeunes.
3. **Mettre en place un mécanisme de labellisation des formations et incubateurs** spécialisés en gestion d'entreprise et finance personnelle pour les jeunes porteurs de projets.
4. **Réformer et simplifier les procédures de création d'entreprise** pour les jeunes, en renforçant l'interopérabilité des services (API, GUFÉ, RCCM, impôts).

5. **Favoriser l'accès des jeunes à des produits financiers responsables** : microcrédit jeune à taux réduit, crédit d'amorçage garanti, épargne bonifiée et mobile banking encadré.
6. **Encourager les innovations financières inclusives**, notamment les solutions fintech ciblant les besoins des jeunes (gestion de budget, épargne automatique, suivi de dettes).
7. **Renforcer la transparence et la régulation du secteur financier** pour protéger les jeunes contre les abus, en collaboration avec la BCEAO et les associations de consommateurs.

Résultats attendus

- Amélioration significative de la culture financière des jeunes béninois.
- Réduction du taux de surendettement et de vulnérabilité aux arnaques numériques.
- Augmentation du taux de création d'entreprises formelles portées par des jeunes.
- Inclusion financière accrue via des produits adaptés et responsables.
- Meilleure autonomie économique des jeunes et développement de projets entrepreneuriaux viables.

Indicateurs de suivi

Indicateur	Valeur de référence (2025)	Cible (2030)
% de jeunes ayant reçu une formation en éducation financière	< 15 %	> 75 %
Taux de jeunes victimes d'arnaques financières	66,3 %	< 20 %
Taux de jeunes en situation de surendettement	52,3 %	< 15 %
Nombre de créations d'entreprises par les jeunes (18-35 ans)	~7 000/an	> 20 000/an

Nombre de produits financiers jeunes labellisés et accessibles	ND	+50 produits d'ici 2030
Taux d'inclusion financière des jeunes (accès compte, crédit, épargne)	~32 %	> 65 %

6.8 Innovation technologique et numérique

I. Diagnostic du Secteur

Le Bénin a entamé une transition numérique progressive, marquée par des investissements dans les infrastructures digitales, la promotion de l'e-gouvernance et la croissance d'initiatives privées. Toutefois, ce secteur reste confronté à plusieurs défis structurels, limitant son impact sur l'inclusion des jeunes :

- **Insuffisance des infrastructures numériques en zones rurales** : Seules les zones urbaines bénéficient d'une couverture Internet de qualité. Le taux de pénétration de l'Internet au niveau national est de 46 % (2022), avec des inégalités marquées entre zones rurales et urbaines.
- **Faible accès aux compétences avancées** : Moins de 10 % des jeunes ont accès à des formations en intelligence artificielle, cybersécurité, blockchain ou développement logiciel avancé.
- **Manque de structures d'accompagnement** : Les incubateurs et accélérateurs de start-ups sont peu nombreux et mal répartis sur le territoire.
- **Difficultés d'accès à Internet et au matériel** : 83,9 % des jeunes interrogés évoquent le coût élevé de la connexion comme frein majeur. S'y ajoutent les problèmes d'électricité (64,1 %) et des freins culturels à l'adoption des TIC (55,4 %).
- **Manque de financement pour les projets numériques** : L'accès à des fonds d'amorçage ou à des aides techniques est jugé très insuffisant.

II. Recommandations

1. Renforcer la formation et la sensibilisation aux compétences numériques avancées

- **Objectif** : Former 50 000 jeunes aux compétences du numérique émergent (IA, data, cybersécurité, développement logiciel, gestion de projet tech).
- **Actions** :
 - Mise en place de programmes hybrides (présentiel/ligne) dans les lycées, universités, centres d'apprentissage.
 - Organisation de bootcamps intensifs avec des experts nationaux et internationaux.
 - Intégration de modules obligatoires de culture numérique dans les programmes d'enseignement.

2. Créer un réseau national d'incubateurs tech et d'espaces d'innovation

- **Objectif** : Accompagner au moins 5 000 jeunes porteurs de projets dans la création de leurs start-ups.
- **Actions** :
 - Mise en place d'incubateurs dans chaque département, avec accès à Internet haut débit, espaces de coworking, équipements informatiques et accompagnement.
 - Subventionnement public et privé pour garantir leur fonctionnement.
 - Partenariat avec des multinationales tech pour le mentorat, l'accès aux plateformes et à la visibilité internationale.

3. Accroître l'accès à Internet et à l'énergie en zone rurale

- **Objectif** : Rendre l'Internet accessible et abordable à au moins 70 % des jeunes ruraux.
- **Actions** :
 - Installation de points Wi-Fi communautaires, soutenus par les communes et les opérateurs télécoms.
 - Subventions pour l'achat de matériels (smartphones, tablettes).

- Mise en place de solutions d'énergie solaire pour alimenter les centres de formation et les espaces numériques.

4. Soutenir l'innovation technologique par le financement et les concours

- **Objectif** : Financer 1 000 projets de jeunes innovateurs tech.
- **Actions** :
 - Création d'un fonds d'amorçage spécial « Tech Jeune ».
 - Organisation annuelle de hackathons, d'olympiades technologiques et d'expositions de projets digitaux.
 - Primes, bourses et accès à des stages dans les entreprises partenaires.

5. Informer sur les enjeux numériques et environnementaux

- **Objectif** : Faire du numérique un levier de citoyenneté active.
- **Actions** :
 - Campagnes de sensibilisation sur les enjeux du climat, de la cybercitoyenneté, de l'inclusion digitale.
 - Utilisation des médias sociaux et communautaires pour toucher les jeunes.

III. Résultats Attendus

- Accroissement significatif des compétences numériques avancées chez les jeunes.
- Création d'un tissu dynamique de start-ups numériques innovantes et résilientes.
- Démocratisation de l'accès à Internet et aux technologies dans les zones enclavées.
- Renforcement du financement de l'innovation et de la visibilité internationale des talents tech béninois.
- Intégration des jeunes dans les dynamiques mondiales de la transformation digitale.

IV. Indicateurs de Suivi

Indicateur	Cible (horizon 2028)
Nombre de jeunes formés aux compétences numériques avancées	≥ 50 000
Nombre d'incubateurs numériques fonctionnels sur le territoire	≥ 20
Projets incubés et accompagnés dans les hubs tech	≥ 5 000
Proportion de jeunes en zones rurales avec accès à Internet	≥ 70 %
Projets tech financés via les fonds spéciaux	≥ 1 000
Nombre d'événements tech organisés annuellement (hackathons, forums)	≥ 10/an
Taux de satisfaction des jeunes bénéficiaires de programmes digitaux	≥ 85 %
Nombre de centres équipés en énergie solaire pour l'accès numérique	≥ 300

6.9 Intégration régionale

I. Diagnostic

Malgré les progrès notables en matière d'intégration régionale au sein de l'espace CEDEAO et de l'UEMOA, la participation active des jeunes béninois reste encore marginale. Plusieurs défis entravent leur pleine intégration, notamment :

- **Faible accès à l'information** sur les mécanismes, programmes et opportunités offerts par les instances régionales (CEDEAO, UEMOA, UA).

- **Insuffisance des programmes éducatifs** promouvant la citoyenneté régionale, l'identité africaine et la connaissance des institutions régionales.
- **Manque de soutien à la mobilité régionale** des jeunes (étudiants, entrepreneurs, professionnels), en raison de coûts élevés, de barrières administratives ou de l'absence d'accompagnement structuré.
- **Peu d'espaces de participation des jeunes** dans les processus de décision ou de mise en œuvre des politiques régionales, malgré les textes adoptés au niveau communautaire.
- **Faible mutualisation des initiatives jeunesse** entre pays de la région, limitant l'impact des actions à l'échelle régionale.
- **Peu de dispositifs de financement régional** accessibles aux projets portés par les jeunes.

II. Recommandations

1. **Mettre en place une plateforme nationale d'information et de promotion** des opportunités régionales destinées aux jeunes (bourses, stages, concours, programmes de mobilité, etc.).
2. **Inclure l'éducation à l'intégration régionale** dans les curricula scolaires et universitaires, à travers des modules sur la citoyenneté régionale, les institutions africaines, les langues de la région, etc.
3. **Créer un fonds spécial d'appui à la mobilité régionale** des jeunes pour les échanges éducatifs, professionnels, culturels et entrepreneuriaux.
4. **Institutionnaliser la participation des jeunes béninois** dans les processus de concertation avec les organisations régionales (par ex. à travers un Conseil National de Suivi de l'Intégration des Jeunes).
5. **Favoriser les jumelages entre structures de jeunesse** (associations, incubateurs, centres de formation, etc.) à l'échelle régionale pour faciliter les échanges de bonnes pratiques.
6. **Plaider pour la création d'un label CEDEAO pour les projets jeunesse innovants** portés dans la région et faciliter leur accès à des financements communs.
7. **Mettre en œuvre une stratégie nationale d'intégration régionale des jeunes**, alignée sur les cadres stratégiques de la CEDEAO, de l'UEMOA et de l'Union africaine.

III. Résultats attendus

- Les jeunes béninois accèdent plus facilement à l'information et aux programmes de coopération régionale.
- L'éducation à l'intégration régionale devient une réalité dans les écoles et universités du Bénin.
- La mobilité régionale des jeunes béninois augmente sensiblement.
- Une représentation permanente des jeunes béninois est assurée dans les concertations avec les instances régionales.
- Des projets jeunesse transfrontaliers sont régulièrement initiés et financés.
- Une meilleure synergie régionale est créée entre les acteurs jeunesse des différents pays ouest-africains.

IV. Indicateurs de suivi

Indicateur	Cible à 5 ans (2026–2030)
Nombre de jeunes béninois bénéficiaires des programmes régionaux (bourses, stages, forums, etc.)	≥ 10 000
Nombre d'établissements intégrant un module sur l'intégration régionale	≥ 200
Volume du fonds national d'appui à la mobilité régionale créé	≥ 1 milliard FCFA
Nombre d'initiatives transfrontalières jeunesse soutenues chaque année	≥ 50
Taux de participation des jeunes béninois dans les programmes ou organes consultatifs de la CEDEAO/UEMOA	≥ 30 %
Existence d'une stratégie nationale sur l'intégration régionale des jeunes adoptée	Oui (avant fin 2026)

Nombre de partenariats/jumelages inter-pays entre structures jeunesse	≥ 100
---	-------

6.10 Sport et loisir

I. Diagnostic

Le secteur du sport et des loisirs au Bénin connaît un dynamisme croissant, marqué par des réformes institutionnelles et des initiatives publiques encourageantes. Cependant, ce développement reste inégal et confronté à plusieurs défis majeurs :

- **Infrastructures insuffisantes ou vétustes** : Bien que des projets comme la reconstruction du Stade René Pleven à Cotonou et la construction d'un stade omnisports à Parakou soient en cours, l'accès à des infrastructures de qualité reste limité, notamment dans les zones rurales. 69,5 % des jeunes estiment que les installations sont insuffisantes ou inadaptées.
- **Manque de structuration des loisirs** : L'absence d'espaces publics modernes et sécurisés pour les loisirs et la faible valorisation des loisirs traditionnels freinent l'accès à des activités récréatives saines. 64,9 % des jeunes pointent l'insuffisance d'organisations sportives et de loisirs.
- **Encadrement et professionnalisation limités** : Le manque de formation des cadres (entraîneurs, arbitres, animateurs culturels) freine le développement professionnel et compétitif du sport. 62,4 % des jeunes soulignent l'importance de former des encadrateurs qualifiés.
- **Financement et gouvernance défectueux** : Faible attractivité du sponsoring, rareté des subventions stables, luttes internes dans les fédérations : le secteur reste largement dépendant de l'État, sans modèle économique viable.
- **Centralisation excessive** : Les projets sont concentrés dans les grands centres urbains (Cotonou, Porto-Novo), laissant de côté les jeunes des zones rurales.
- **Facteurs socio-éducatifs bloquants** : La sédentarité (48,6 %), l'usage excessif des écrans (71,8 %) et la charge scolaire (44 %) réduisent fortement la pratique sportive chez les jeunes.

- **Avancées positives** : Le Bénin s'est illustré avec une 2e place mondiale au Kids Athletics 2024 et une qualification historique pour la CAN 2025. L'institutionnalisation des classes sportives et le projet "Synergies Éducatives et Sportives" sont des signaux encourageants.

II. Recommandations

1. Développement et modernisation des infrastructures

- Construire et réhabiliter des stades, piscines, maisons de jeunes, terrains multisports et parcs de loisirs dans toutes les communes.
- Intégrer des unités médico-sportives pour le suivi des athlètes (santé, nutrition, psychologie).
- Transformer l'Ensemble Sportif des Étudiants (ESE) en incubateur sportif innovant.

2. Structuration des espaces culturels et ludiques

- Réhabiliter les 77 maisons de jeunes comme pôles culturels, sociaux et sportifs décentralisés.
- Transformer les Ensembles Artistiques et Culturels des Étudiants (EACE) en incubateurs de l'industrie culturelle et créative.

3. Promotion du sport à la base

- Étendre le projet "Synergies Éducatives et Sportives" aux écoles secondaires.
- Renforcer les classes sportives et culturelles dans les lycées et collèges.
- Renforcer les championnats scolaires et créer un **Tournoi National des Associations de Jeunesse** pour renforcer la cohésion sociale.

4. Formation et professionnalisation

- Créer des académies sportives régionales dans les disciplines prioritaires.
- Former en continu les encadreurs (entraîneurs, animateurs, arbitres, gestionnaires).
- Impliquer systématiquement l'INJEPS dans les réflexions stratégiques.

5. Financement et incitations

- Mettre en place des incitations fiscales pour les entreprises finançant des clubs ou événements.
- Développer un **Fonds national pour le développement du sport et des loisirs jeunes**.
- Promouvoir activement le sponsoring sportif et les partenariats écoles-clubs.

6. Inclusion, accessibilité et innovation

- Organiser des événements sportifs inclusifs pour jeunes filles, personnes handicapées et populations vulnérables.
- Sensibiliser à la sédentarité et promouvoir l'équilibre écran-activité physique.
- Intégrer les loisirs traditionnels dans les programmes éducatifs et touristiques.

7. Développement du tourisme sportif

- Organiser des festivals et compétitions de sports traditionnels béninois (agbôlô, lutte traditionnelle, etc.).
- Positionner le Bénin comme destination de tourisme sportif en Afrique de l'Ouest.

III. Résultats attendus

- Amélioration significative de l'accès équitable aux infrastructures sportives et de loisirs.
- Émergence d'un écosystème sportif et culturel professionnalisé, inclusif et compétitif.
- Hausse de la pratique sportive chez les jeunes et réduction des effets de la sédentarité.
- Valorisation du patrimoine culturel et sportif national à travers des événements et compétitions.
- Développement d'une économie du sport et des loisirs créant des emplois pour les jeunes.
- Renforcement de la cohésion sociale et de la citoyenneté par le sport et le loisir.

IV. Indicateurs de suivi

Indicateur	Cible à 5 ans (2026–2030)	Source/Responsable
Nombre de maisons de jeunes réhabilitées	77 (100 %)	Ministère des Sports
Proportion de communes disposant d'un espace multisports fonctionnel	≥ 80 %	DGID / ANCB
Nombre d'académies sportives fonctionnelles	≥ 6 (1 par zone géographique)	Ministère des Sports
Taux de pratique sportive régulière chez les jeunes (15–35 ans)	≥ 50 %	INSAE / ENJ
Nombre d'événements sportifs inclusifs organisés annuellement	≥ 100	Fédérations / Communes
Augmentation du nombre d'entraîneurs certifiés	+200 %	INJEPS / Fédérations
Nombre de partenariats publics-privés signés dans le domaine	≥ 50	Ministère des Sports / APIEx
Taux de participation au championnat scolaire national	≥ 60 % des établissements	MESFTP / Ministère des sports
Nombre d'associations participantes au Tournoi National des Associations de Jeunesse	≥ 500	DJLSVA

Nombre d'entreprises sponsorisant des activités sportives et culturelles	≥ 100	APIEx / Ministère des Sports
--	-------	------------------------------

6.11 Art, culture et tourisme

1. Diagnostic

Le Bénin possède un potentiel touristique, culturel et artistique considérable, reposant sur une diversité exceptionnelle de sites naturels (Parc de la Pendjari, plages atlantiques, zones côtières, savanes, montagnes), de ressources historiques (Ouidah et la Route des Esclaves, palais royaux, musées), et de traditions culturelles vivantes (rites vodun, festivals, gastronomie, artisanat). Le pays a initié des réformes ambitieuses avec une hausse budgétaire de +38,86 % en 2025 pour atteindre 65,13 milliards FCFA, et vise une contribution du tourisme au PIB de 13,4 % d'ici 2030.

Des projets comme la modernisation des infrastructures touristiques, la valorisation des trésors royaux, le développement du FInAB, la Route des Esclaves, ou encore les initiatives communautaires à Ganvié montrent la volonté de positionner le Bénin comme une destination de tourisme durable et culturel.

Cependant, malgré ces progrès, plusieurs défis freinent l'épanouissement de ce secteur, en particulier pour la jeunesse :

- **80,8 %** des jeunes rencontrent des **difficultés financières** pour développer des projets dans ces domaines ;
- **63,2 %** déplorent le manque de **structures d'accompagnement** (incubateurs, pépinières, coaching) ;
- **63 %** estiment que leur travail **n'est pas valorisé** ;

- **57 %** dénoncent le **soutien insuffisant** des pouvoirs publics ;
- **56,9 %** soulignent la **dévalorisation sociale** des métiers artistiques ;
- **55,6 %** pointent des **formations inadaptées** ;
- **54,9 %** relèvent le **manque d'infrastructures** (musées, galeries, espaces d'exposition).

2. Recommandations

A. Soutien aux jeunes acteurs

- Créer un **fonds national pour la créativité et le tourisme jeunes**, doté de mécanismes souples d'accès au financement.
- Mettre en place des **incubateurs spécialisés** en art, culture et tourisme dans chaque département.

B. Réforme de la formation

- Adapter les **curricula de formation** aux besoins réels du marché, en partenariat avec les professionnels du secteur.
- Développer des **programmes de formation continue** pour les jeunes artistes et entrepreneurs culturels.

C. Valorisation du patrimoine et de la créativité locale

- Mettre en place un **programme national de circuits touristiques durables**, intégrant les patrimoines naturels, historiques et vivants.
- Renforcer la **promotion du tourisme communautaire** et des événements culturels (festivals, expositions, marchés artisanaux).

D. Infrastructures et attractivité

- Investir dans des **espaces culturels de proximité** (salles de spectacle, galeries, ateliers).
- Développer des **infrastructures écotouristiques** (hébergements durables, transports écoresponsables, signalétique verte).

E. Gouvernance, labellisation et partenariats

- Créer un **label "Tourisme durable – Bénin"** pour encourager des pratiques respectueuses de l'environnement et de la culture.
- Nouer des **partenariats public-privé** avec les ONG, écoles, universités et organismes internationaux de coopération culturelle.

3. Résultats attendus

- Augmentation du **taux de projets culturels et touristiques portés par les jeunes** (objectif : +50 % d'ici 2028).
- Création de **nouveaux emplois jeunes** dans les secteurs créatifs, culturels et touristiques.
- Renforcement de la **visibilité internationale** de la culture béninoise.
- Hausse de la **fréquentation des sites touristiques** par les visiteurs locaux et internationaux.
- Valorisation et protection renforcées du **patrimoine culturel et naturel**.
- Amélioration de **l'image du Bénin** comme destination de tourisme durable et culturel.
- Réduction des **inégalités d'accès aux financements** et aux opportunités pour les jeunes talents.

4. Indicateurs de suivi

Indicateur	Objectif à l'horizon 2030
% de jeunes créateurs/entrepreneurs financés	≥ 60 % des demandes traitées
Nombre d'incubateurs dédiés art/culture/tourisme créés	1 par département
Taux d'insertion des jeunes formés dans le secteur	≥ 70 %
Nombre d'infrastructures culturelles réhabilitées/créées	50 infrastructures clés
Nombre d'événements culturels à rayonnement international	≥ 10/an
Nombre de sites touristiques avec label durable	≥ 15 sites labellisés
Contribution du tourisme au PIB	≥ 13,4 %
Nombre de visiteurs/an	≥ 2 millions
Taux de satisfaction des jeunes du secteur	≥ 80 % (enquête annuelle)

6.12 Environnement, climat et développement durable

1. Diagnostic

Le Bénin fait face à une crise environnementale plurielle dont les principales manifestations sont :

- **Déforestation et perte de biodiversité** : Environ **100 000 hectares de forêts** disparaissent chaque année, essentiellement à cause de l'agriculture sur brûlis, de l'exploitation illégale du bois et de l'urbanisation non maîtrisée. Les forêts classées ont perdu **41 % de leur superficie entre 1990 et 2020**, réduisant considérablement la biodiversité nationale.
- **Changements climatiques et insécurité alimentaire** : Le secteur agricole, qui emploie **70 % de la population active**, est gravement affecté par la variabilité climatique, les sécheresses prolongées et les inondations. **34 % des terres agricoles** sont aujourd'hui dégradées, compromettant la sécurité alimentaire et les revenus des jeunes agriculteurs.
- **Pollution urbaine et gestion des déchets** : Le taux de recyclage des déchets plastiques reste **inférieur à 5 %**, alors que la production annuelle dépasse **2 millions de tonnes**. Cela provoque des inondations, des maladies hydriques, et une pollution chronique de l'environnement urbain.
- **Érosion côtière** : Le littoral béninois recule de **1 à 4 mètres par an**, menaçant des infrastructures, des habitations et des activités économiques dans les zones côtières. La montée du niveau de la mer et la réduction des sédiments fluviaux aggravent la situation.

Malgré des initiatives telles que le Programme de Reboisement National, le Fonds National pour l'Environnement et le Climat (FNEC) ou des projets côtiers, les efforts restent fragmentés et insuffisamment centrés sur les jeunes.

2. Recommandations

2.1. Lutter contre la déforestation et préserver la biodiversité

- Lancer un programme national « *Jeunes Ambassadeurs du Reboisement* » dans les écoles et universités.
- Intégrer l'éducation environnementale dans les curricula scolaires.
- Organiser des excursions éducatives vers les parcs nationaux et les forêts classées.
- Former des clubs scolaires et universitaires de reboisement.
- Promouvoir l'agroforesterie comme alternative économique durable.

2.2. Renforcer la résilience climatique et la sécurité alimentaire

- Développer des fermes-écoles climato-intelligentes animées par des jeunes.
- Mettre en place un **Conseil National des Jeunes pour l'Énergie et le Climat**.
- Former les jeunes agriculteurs aux techniques agricoles résilientes.
- Faciliter l'accès aux semences améliorées, aux financements verts et à l'irrigation.

2.3. Améliorer la gestion des déchets et réduire la pollution

- Créer des clubs « *Écoles Zéro Déchet* » pour éduquer à la réduction et au tri des déchets.
- Soutenir les jeunes entrepreneurs du recyclage via des fonds, des formations et des compétitions d'innovation.
- Implanter des systèmes de tri dans les établissements scolaires et municipaux.

2.4. Protéger le littoral et lutter contre l'érosion côtière

- Planter des mangroves dans les zones côtières vulnérables.
- Organiser des campagnes de nettoyage des plages dirigées par les jeunes.
- Sensibiliser les populations côtières à la gestion durable du littoral.

2.5. Intégrer la jeunesse dans les politiques environnementales

- Créer un **Fonds National pour l'Engagement des Jeunes dans l'Environnement**.

- Associer systématiquement les jeunes aux décisions environnementales à tous les niveaux.
- Élaborer une **Stratégie nationale d'engagement des jeunes pour l'environnement**.

3. Résultats attendus

- Augmentation du **taux de reboisement** national et de la **survie des plants**.
- Renforcement des capacités de **résilience climatique** chez les jeunes agriculteurs.
- Amélioration du **taux de recyclage** des déchets dans les zones urbaines et scolaires.
- Ralentissement significatif de l'**érosion côtière** dans les zones ciblées.
- Émergence d'un écosystème dynamique de **jeunes acteurs de l'économie verte**.
- Intégration effective des jeunes dans les **instances de gouvernance environnementale**.

4. Indicateurs de suivi

Indicateur	Cible 2026
Nombre d'arbres plantés par des jeunes et taux de survie à 12 mois	> 1 million d'arbres / > 70 % survie
Taux de participation des jeunes aux programmes environnementaux	≥ 60 % dans les zones pilotes
Nombre de jeunes formés aux techniques agricoles climato-intelligentes	≥ 5 000 jeunes
Nombre de start-ups vertes créées par des jeunes	≥ 100 d'ici fin 2026

Nombre d'établissements scolaires avec tri sélectif opérationnel	≥ 300 écoles et universités
Réduction de la pollution plastique dans les zones ciblées	-30 % en 2 ans
Superficie du littoral restaurée grâce à l'action des jeunes	≥ 200 hectares reboisés
Nombre de jeunes intégrés dans des comités décisionnels environnementaux	≥ 50 jeunes
Création du Fonds national pour l'engagement des jeunes dans l'environnement	1 fonds opérationnel d'ici 2026

6.13 Sécurité, justice, cohésion sociale et paix durable

Diagnostic

Le Bénin est confronté à des enjeux majeurs en matière de sécurité, de justice et de cohésion sociale, particulièrement chez les jeunes. La montée de l'insécurité, notamment dans les régions septentrionales, affecte fortement les perspectives d'avenir des jeunes. En effet, **90,6 %** des jeunes perçoivent une **insécurité accrue dans le nord du pays**, liée aux conflits communautaires, aux attaques djihadistes transfrontalières et au sentiment d'abandon de l'État. Ce contexte d'instabilité met en péril la paix durable et renforce la vulnérabilité des jeunes.

Par ailleurs, **68,5 % des jeunes** expriment un **sentiment d'insécurité personnelle**, aggravé par des violences urbaines, des actes de délinquance, et l'inégalité d'accès à la justice. **Les jeunes issus de milieux défavorisés (89,7 %)** ont particulièrement du mal à faire valoir leurs droits devant la justice, notamment en raison de leur méconnaissance des procédures judiciaires, de la corruption, du manque de moyens financiers, et d'un système judiciaire perçu comme lent et inégal.

Les conditions de détention dans les prisons béninoises demeurent préoccupantes. Les **jeunes détenus vivent dans la promiscuité, la**

surpopulation carcérale, le manque d'accès aux soins, à l'éducation et à une alimentation suffisante. Le système pénitentiaire n'offre que très peu de programmes de réinsertion. Cela entraîne **une récidence élevée et une marginalisation** post-carcérale. À leur sortie, les jeunes anciens détenus sont confrontés à une **stigmatisation sociale**, un **manque de qualification professionnelle** et des **barrières à l'accès à l'emploi**, ce qui compromet leur réintégration durable dans la société.

Recommandations

1. **Améliorer les conditions de détention et les droits des jeunes détenus :**
 - Réhabiliter les infrastructures carcérales pour limiter la surpopulation et garantir la dignité des jeunes prisonniers.
 - Mettre en place des programmes spécifiques de formation professionnelle, d'alphabétisation et d'appui psychologique pour les jeunes en détention.
 - Assurer un meilleur accès aux soins de santé, à l'alimentation et aux services sociaux dans les centres pénitentiaires.
2. **Renforcer la réinsertion socioprofessionnelle des jeunes sortants de prison :**
 - Créer un **programme national de réinsertion post-carcérale**, incluant une aide à l'insertion professionnelle, un accompagnement psychosocial, et une sensibilisation des entreprises à l'embauche des ex-détenus.
 - Accorder un **appui financier, technique et entrepreneurial** aux jeunes sortants de prison, avec l'appui des structures comme l'ANPE, et les centres de formation professionnelle.
3. **Renforcer l'accès à une justice équitable et inclusive pour les jeunes :**
 - Déployer des cliniques juridiques mobiles dans les zones défavorisées.
 - Former les jeunes sur leurs droits et les procédures judiciaires à travers des campagnes de sensibilisation.
 - Lutter contre la corruption dans le système judiciaire et instaurer des mécanismes de recours accessibles pour les jeunes victimes d'injustice.
4. **Renforcer la sécurité dans les zones à risque et la prévention de l'extrémisme violent :**

- Renforcer les capacités des forces de sécurité (respect des droits humains, lutte contre la corruption).
- Créer des programmes de **prévention de la radicalisation** par l'éducation civique, la formation, l'insertion économique et le dialogue interreligieux.
- Impliquer les jeunes dans la gestion des conflits communautaires à travers la médiation, les comités de paix et les dialogues locaux.

5. **Promouvoir la cohésion sociale et l'inclusion des jeunes marginalisés :**

- Lancer des initiatives locales pour le vivre-ensemble, la tolérance et la solidarité entre les jeunes de différentes communautés.
- Mettre en œuvre des politiques de lutte contre la stigmatisation, la discrimination et les discours haineux dans les médias et les réseaux sociaux.
- Appuyer les associations de jeunesse dans leurs actions de promotion de la paix et de la citoyenneté.

Résultats attendus

- Réduction du taux de récidive chez les jeunes anciens détenus grâce à une meilleure insertion professionnelle.
- Amélioration des conditions de détention et respect accru des droits des jeunes prisonniers.
- Accès élargi des jeunes à une justice équitable, rapide et inclusive.
- Renforcement de la sécurité dans les zones à risque et réduction de la vulnérabilité des jeunes face à la criminalité.
- Consolidation de la cohésion sociale et baisse des tensions communautaires et religieuses.
- Participation accrue des jeunes aux initiatives de médiation, de justice communautaire et de prévention des conflits.

Indicateurs de suivi

Indicateur	Cible à 2026
Pourcentage de jeunes détenus ayant accès à une formation professionnelle en prison	70 %
Nombre de jeunes anciens détenus bénéficiant d'un programme de réinsertion socioprofessionnelle	1 500 par an
Taux de récidive chez les jeunes anciens détenus	Réduction de 40 %
Nombre de centres de détention réhabilités avec des services adaptés aux jeunes	10 centres
Taux de satisfaction des jeunes sur l'accès à la justice dans les zones défavorisées	> 70 %
Nombre d'initiatives de cohésion sociale impliquant des jeunes financées ou soutenues	300
Taux de couverture des programmes de sensibilisation au vivre-ensemble et au dialogue interreligieux	80 % des communes
Nombre de forces de l'ordre formées sur les droits humains et la gestion des conflits avec les jeunes	5 000 agents

6.14 Agriculture, élevage et pêche

1. Diagnostic

L'agriculture, l'élevage et la pêche représentent un pilier fondamental de l'économie béninoise, contribuant à **30 % du PIB** et employant environ **70 % de la population active**. Le pays a mis en œuvre des politiques stratégiques telles que le **PSDSA** et le **PNIASAN**, permettant des avancées notables, notamment une forte progression des productions de maïs, de soja, de riz et de coton depuis 2016. Cependant, des défis majeurs subsistent :

- **Manque de modernisation des systèmes de production** : Le **taux de mécanisation reste inférieur à 35 %**, entraînant une faible productivité et des pertes post-récolte estimées entre **20 et 30 %**.
- **Accès limité au financement** pour les jeunes agriculteurs, éleveurs et pêcheurs (82,5 % des jeunes).
- **Accès difficile à la terre**, en raison de la rareté, des coûts élevés et de la complexité des systèmes fonciers (70,9 %).
- **Formation technique et encadrement insuffisants** (65,9 %), freinant l'entrepreneuriat rural.
- **Vulnérabilité accrue aux changements climatiques** et aux risques environnementaux (61,4 %).
- En **pêche**, malgré sa contribution à **3 % du PIB** et la mobilisation de **600 000 emplois**, le secteur est confronté à la surexploitation, aux engins de pêche illégaux et à une production locale couvrant à peine **50 % des besoins halieutiques**.

2. Recommandations

2.1. Promouvoir une agriculture écologique et biologique (AEB)

- **Objectif** : Encourager les pratiques agricoles durables et respectueuses de l'environnement.
- **Actions clés** : Formations pratiques, sensibilisation, promotion de biofertilisants et de biopesticides, développement de fermes pilotes.
- **Public cible** : Jeunes agriculteurs, coopératives, techniciens agricoles.

2.2. Renforcer la mécanisation agricole

- **Objectif** : Améliorer la productivité par l'accès à des équipements modernes.
- **Actions clés** : Centres de location de matériel, subventions, crédits agricoles, formations à l'usage et à la maintenance des machines.
- **Public cible** : Petits exploitants, coopératives agricoles.

2.3. Améliorer l'accès au financement

- **Objectif** : Faciliter l'investissement des jeunes agripreneurs.
- **Actions clés** : Fonds de garantie, microcrédits adaptés, formation en gestion, accompagnement des coopératives.
- **Public cible** : Jeunes agriculteurs, éleveurs et pêcheurs.

2.4. Développer les infrastructures de commercialisation

- **Objectif** : Réduire les pertes post-récolte et faciliter l'écoulement des produits.
- **Actions clés** : Réhabilitation de routes rurales, construction de marchés, centres de stockage et transformation.

2.5. Assurer un meilleur accès à la terre

- **Objectif** : Réformer les systèmes fonciers pour favoriser l'accès des jeunes aux terres agricoles.
- **Actions clés** : Révision des textes fonciers, mise à disposition de terres par les collectivités, sécurisation foncière.

2.6. Former massivement les jeunes

- **Objectif** : Développer les compétences techniques et entrepreneuriales.
- **Actions clés** : Programmes de formation en agriculture résiliente au climat, élevage moderne, aquaculture, transformation agroalimentaire.

2.7. Promouvoir l'entrepreneuriat collectif et l'innovation

- **Objectif** : Créer des opportunités pour les jeunes en milieu rural.
- **Actions clés** :
 - Création de **réseaux de jeunes agriculteurs** (72 %).
 - Plateformes numériques de gestion et de mise en relation.
 - Adoption de **technologies numériques** (applications mobiles, drones, capteurs).
 - Organisation de **hackathons agricoles**.

2.8. Renforcer la pêche durable et l'aquaculture

- **Objectif** : Augmenter la production halieutique locale de manière durable.
- **Actions clés** : Soutien à l'aquaculture, dotation en bassins et intrants, formations, assurances agricoles (récoltes, bétail, équipements).

3. Résultats attendus

- Augmentation de la productivité agricole et halieutique.
- Amélioration des revenus des jeunes agripreneurs.
- Réduction des pertes post-récolte et amélioration de la qualité des produits.
- Hausse du nombre de jeunes formés, financés et insérés dans les filières.
- Amélioration de l'accès des jeunes à la terre, aux financements et aux infrastructures.
- Développement de l'agriculture résiliente au climat.
- Création d'un réseau dynamique d'innovateurs agricoles jeunes et compétents.

4. Indicateurs de suivi

Indicateur	Cible (2026)
Nombre de jeunes formés en AEB, élevage, aquaculture, agrotransformation	15 000
Taux de mécanisation du secteur agricole	> 50 %
Nombre de centres de location ou de services de mécanisation opérationnels	150
Superficie exploitée en agriculture biologique	+ 25 %

Nombre de jeunes agriculteurs ayant obtenu un crédit agricole	20 000
Proportion de pertes post-récolte réduites	-50 %
Nombre de marchés et centres de stockage construits ou réhabilités	100
Pourcentage des jeunes ayant un accès sécurisé à la terre	+ 40 %
Nombre de coopératives de jeunes créées ou soutenues	500
Couverture des besoins halieutiques par la production locale	+ 75 %
Nombre d'assurances agricoles souscrites par les jeunes	10 000

6.15 Média et communication

Diagnostic

Dans un contexte de transformation numérique rapide, les jeunes béninois sont massivement connectés aux réseaux sociaux et exposés à une quantité croissante d'informations, sans toujours disposer des outils critiques nécessaires pour les analyser. Ce phénomène s'accompagne de **multiples dérives**. Ainsi, **84,7 % des jeunes** se disent exposés à la **manipulation de l'information et à la désinformation**, souvent relayées via les réseaux sociaux. Ces fausses informations affectent la perception des réalités politiques, économiques et sociales, alimentent la polarisation de l'opinion et nuisent à la cohésion nationale.

Par ailleurs, **la cyberintimidation et le harcèlement en ligne** touchent **près de 69,3 %** des jeunes interrogés, avec des impacts négatifs sur la santé mentale, l'estime de soi et l'engagement citoyen. Les filles, en particulier, sont davantage victimes de cyberviolence sexiste.

Le **temps excessif passé devant les écrans**, estimé préoccupant par **58,3 %** des jeunes, entraîne des effets néfastes sur leur santé physique et mentale, comme le stress, la fatigue visuelle, la perte de concentration

et le repli social. La **cyberdépendance**, quant à elle, affecte **58,4 %** des jeunes et se manifeste par un isolement croissant, un désengagement dans la vie réelle et une réduction des interactions sociales significatives.

Malgré ce contexte, les médias – notamment numériques – représentent aussi une opportunité pour renforcer **l'engagement citoyen**, la participation démocratique, la créativité et l'entrepreneuriat des jeunes. Or, les initiatives positives dans ce domaine restent sous-financées et peu valorisées.

Recommandations

1. Renforcer l'éducation aux médias et à l'information (EMI) :

- Intégrer systématiquement l'EMI dans les curricula du primaire au supérieur pour développer l'esprit critique et la responsabilité numérique.
- Organiser des ateliers et clubs EMI dans les écoles et les universités avec l'appui des médias et des organisations de jeunesse.
- Former les enseignants et éducateurs à l'usage responsable et pédagogique des outils numériques.

2. Lutter contre la désinformation, la manipulation et les cyberviolences :

- Déployer des campagnes nationales de sensibilisation sur les dangers des fake news, les discours de haine et la manipulation médiatique.
- Créer une cellule nationale de **veille et d'alerte** sur les contenus nuisibles à la jeunesse sur les réseaux sociaux.
- Mettre en place une plateforme nationale de **signalement de cyberharcèlement** à destination des jeunes.

3. Soutenir les jeunes créateurs de contenus positifs et responsables :

- Encourager les jeunes à produire des contenus originaux et éducatifs à travers des concours, bourses et incubateurs de médias jeunesse.
- Accompagner les influenceurs jeunes engagés dans des causes sociales, culturelles ou environnementales, via un **fonds d'appui à la création médiatique citoyenne**.

4. Utiliser les médias comme leviers de participation démocratique et d'engagement citoyen :

- Promouvoir l'implication des jeunes dans les médias communautaires, associatifs et étudiants.
- Renforcer les partenariats entre médias publics, privés et associations de jeunes pour diffuser des programmes de sensibilisation sur la citoyenneté, les droits humains, la paix et le développement durable.
- Créer des émissions et contenus interactifs dédiés à la parole des jeunes sur les médias traditionnels (radio, TV) et en ligne.

Résultats attendus

- Réduction significative de la désinformation, du harcèlement en ligne et de la cyberdépendance chez les jeunes.
- Accroissement de l'esprit critique, de la culture médiatique et de la citoyenneté numérique des jeunes béninois.
- Meilleure représentation des jeunes dans les médias avec des contenus positifs, éducatifs et engageants.
- Participation accrue des jeunes à la vie démocratique à travers les médias.
- Renforcement de la résilience des jeunes face aux dangers de l'information numérique et des réseaux sociaux.

Indicateurs de suivi

Indicateur	Cible à 2026
Nombre d'établissements ayant intégré l'EMI dans leurs programmes	500 établissements
Pourcentage de jeunes formés à l'analyse critique de l'information	60 % des élèves et étudiants
Nombre de campagnes nationales de sensibilisation sur la désinformation et le cyberharcèlement	3 campagnes par an

Nombre de jeunes créateurs soutenus dans la production de contenus citoyens	2 000 créateurs/an
Taux de signalement des cas de cyberintimidation par les jeunes	+50 % d'ici 2026
Nombre de programmes audiovisuels jeunesse produits avec les jeunes	100 programmes
Pourcentage de jeunes impliqués dans les médias communautaires et scolaires	30 %
Taux de satisfaction des jeunes sur l'utilité des médias pour leur engagement citoyen	75 %

7. Recommandations Transversales

I. Diagnostic

Malgré leur poids démographique et leur potentiel transformateur, les jeunes béninois demeurent sous-représentés dans les processus de planification, de suivi et d'évaluation des politiques publiques. Plusieurs constats appellent des actions transversales :

- **Faible financement structurel des initiatives portées par les jeunes** : L'absence d'un mécanisme dédié limite la capacité des jeunes à mettre en œuvre des projets à fort impact.
- **Exclusion des jeunes des mécanismes budgétaires** : Les jeunes sont très peu impliqués dans les revues sectorielles, ce qui réduit leur influence sur les décisions d'investissement public les concernant.
- **Manque d'outils de mesure de l'impact des politiques sur la jeunesse** : Aucun ministère ne dispose actuellement d'un indicateur jeunesse systématique dans ses plans stratégiques, ce qui rend difficile l'évaluation ciblée de leurs actions sur cette population.
- **Manque de cadre de discussion permanent entre l'Etat Béninois et sa Jeunesse**: Suspension de l'Organe Consultatif de la

Jeunesse depuis 2019, ce qui rend difficile les discussions formelles entre l'Etat béninois et sa jeunesse.

II. Recommandations

1. **Créer un Fonds National d'Appui aux Initiatives de la Jeunesse (FNAIJ)**, alimenté par le budget national et les partenaires techniques et financiers, destiné à financer les projets innovants, associatifs, entrepreneuriaux, sociaux ou culturels portés par les jeunes de 15 à 35 ans.
2. **Réhabiliter l'Organe Consultatif de la Jeunesse sous son nouveau format, Conseil National de la Jeunesse conformément à la Charte de l'Union Africaine**, ceci permettra la prise en compte des aspirations de la jeunesse dans les politiques publiques et de développement et une meilleure représentation de la jeunesse béninoise à l'international.
3. **Mettre en place une plateforme intergénérationnelle de dialogue État-Jeunesse**, perpétuer le Sommet de la Jeunesse Béninoise avec des réunions annuelles de redevabilité, d'évaluation et de projection commune.
4. **Institutionnaliser la participation des jeunes aux revues budgétaires sectorielles**, en tant que membres à voix délibérative dans les ministères clés (éducation, santé, emploi, environnement, numérique, justice, sport, culture...).
5. **Instaurer un "Indicateur Jeunesse" dans chaque ministère**, afin de mesurer l'impact de leurs politiques sur les jeunes et orienter les actions vers des résultats concrets.
6. **Renforcer les capacités des organisations de jeunesse** en matière de gouvernance, d'analyse budgétaire, de plaidoyer et de gestion de projets.

III. Résultats attendus

- **Le Fonds National d'Appui aux Initiatives de la Jeunesse** est opérationnel d'ici 2026, avec un budget initial alloué et une gouvernance inclusive.
- **Le Conseil National de la Jeunesse** est réhabilité d'ici 2026

- **Le Sommet de la Jeunesse Béninoise** est perpétué chaque année, précédé des **assises de la jeunesse au plan local** dans les 77 communes.
- **La participation active des jeunes** aux revues budgétaires sectorielles est effective dans **au moins 8 ministères stratégiques** au plus tard le 31 décembre 2025.
- Chaque ministère dispose d'un **Indicateur Jeunesse intégré dans son plan d'action** et ses rapports annuels dès 2026.
- Les **capacités techniques et stratégiques d'au moins 500 organisations de jeunesse** sont renforcées d'ici 2027.

IV. Indicateurs de suivi

Indicateur	Cible à l'horizon 2026-2028
Existence juridique et opérationnelle du Fonds National d'Appui aux Initiatives de la jeunesse	2026
Montant mobilisé pour le FNAIJ par an	≥ 5 milliards FCFA
Tenue du Sommet de la Jeunesse Béninoise	1/an
Nombre de ministères ayant intégré des représentants jeunes dans les revues budgétaires	≥ 8
Nombre de ministères ayant adopté un Indicateur Jeunesse	≥ 15
Nombre de jeunes ou d'OSC formés en gouvernance et participation citoyenne	≥ 1 000
Taux d'exécution des recommandations issues du Sommet de la Jeunesse Béninoise	≥ 70 %

8. Feuille de Route et Suivi

I. Diagnostic

La mise en œuvre effective des recommandations issues du Sommet de la Jeunesse Béninoise 2025 nécessite un **dispositif structuré de suivi, d'évaluation et de redevabilité**. Cependant :

- Il **n'existe pas de mécanisme pérenne** permettant aux jeunes de suivre l'effectivité des engagements pris par les pouvoirs publics à leur égard.
- Les **outils de mesure de performance et de redevabilité jeunesse** sont insuffisants, rendant difficile l'évaluation objective des progrès accomplis.
- L'**absence d'un cadre de concertation formalisé** entre jeunes et institutions affaiblit la continuité et la coordination des actions.

II. Recommandations

1. **Mettre en place un Comité de Pilotage Jeune (CPJ)** chargé de coordonner le suivi de la mise en œuvre des recommandations du Sommet, en lien avec les ministères sectoriels et les partenaires techniques.
2. **Institutionnaliser l'appui du Ministère des Sports**, à travers une cellule technique dédiée au suivi du Plan National du Développement de la Jeunesse.
3. **Définir un tableau de bord avec des Indicateurs Clés de Performance (ICP)** transversaux et sectoriels, pour mesurer les avancées.
4. **Publier chaque année un Rapport National de Mise en Œuvre des Recommandations Jeunesse**, co-signé par le Gouvernement et le Comité de Pilotage Jeune.

III. Résultats attendus

- Un **Comité de Pilotage Jeune** est mis en place d'ici fin 2025, avec des membres issus des organisations de jeunesse représentatives.
- Un **tableau de bord avec des ICP jeunesse** est élaboré et adopté en 2026 par le Gouvernement.

- Un **rapport annuel de mise en œuvre** est produit chaque année à partir de 2026, analysant les progrès et les défis.
- Une **meilleure coordination intersectorielle** entre les ministères et les jeunes sur les questions de politique publique jeunesse.

IV. Indicateurs de suivi

Indicateur	Cible à l'horizon 2026-2028
Comité de Pilotage Jeune installé et opérationnel	fin 2025
Nombre de membres du CPJ représentant les différentes régions et secteurs	≥ 25
Tableau de bord jeunesse validé et utilisé	2026
Nombre de rapports annuels de mise en œuvre publiés	1/an dès 2026
Nombre de recommandations suivies avec des données chiffrées	≥ 80 %
Niveau de satisfaction des jeunes sur le suivi de leurs recommandations (enquête)	≥ 70 % satisfaits

9. Conclusion

Au terme de ce processus collectif, participatif et exigeant, la jeunesse béninoise, rassemblée à l'occasion du **Sommet de la Jeunesse Béninoise 2025**, exprime un message de confiance, d'ambition et d'espoir.

Consciente des défis structurels qui pèsent sur son avenir, mais aussi pleinement lucide sur les opportunités historiques qui s'ouvrent à elle, la jeunesse du Bénin réaffirme son volontarisme, sa créativité et son engagement citoyen pour construire un pays plus inclusif, plus prospère et plus durable.

Ce document de plaidoyer, synthèse des aspirations, des diagnostics et des solutions concrètes formulées par les jeunes dans tous les secteurs clés du développement, constitue une offre de co-construction lucide et constructive adressée à l'ensemble des décideurs publics, au premier rang desquels **le Chef de l'État**.

Nous, jeunes du Bénin, **nous engageons pleinement** à contribuer activement à la mise en œuvre, au suivi et à l'évaluation des recommandations formulées ici. Nous sommes prêts à apporter notre énergie, nos idées, notre sens des responsabilités et notre patriotisme pour le développement de notre pays.

C'est pourquoi nous lançons une invitation solennelle à Son Excellence Monsieur le Président de la République :

À prendre acte de ce document de plaidoyer comme l'expression légitime et responsable des attentes de la jeunesse béninoise ;

À soutenir l'institutionnalisation d'un dialogue structuré et durable avec la jeunesse, en vue de bâtir ensemble « le Bénin que nous voulons ».

Ensemble, faisons du pari sur la jeunesse le socle du développement de notre Nation.

Fait à Cotonou, le 1er Mai 2025,

Pour le
**Comité d'Organisation,
Le Président**



Serge SEWA

10. Annexes

- Liste des Organisations

Ordre	Organisation
1	ONG JPEED
2	Ordre National des Jeunes Leaders du Bénin
3	ONG Citoyens Volontaires
4	Association des Jeunes Juristes Diplomates et Politistes du Bénin
5	ONG Femmes capables
6	ONG Filles en Action
7	Réseau des Femmes Leaders de l'Atacora
8	
9	Gouvernement des Jeunes du Bénin
10	Consortium Jeunesse Bénin

11	RBPMJE
12	Association des Têtes Pensantes du Bénin
13	ONG Femmes Sans Frontière
14	WOPaS
15	CAMELD BENIN
16	Association Nationale des Etudiants Entrepreneurs du Bénin
17	ONG VIC AFRICA
18	FNEB
19	FEUA
20	FNEUP
21	UNSEB
22	ANEEAB

23	JCI
24	AMJB
25	Parlement des jeunes du Bénin
26	Conseil National des Jeunes Élus du Bénin
27	Young leaders of Benin
28	Jeunesse Éveil et Conscience
29	ONG camp des volontaires pour le développement
30	RAMP-BENIN
31	APODD
32	Coalition des OSC et activistes
33	RESEAU A.V.E.C
34	ONG Vision pour le Développement Durable

35	ONG Amazon Acts
36	ONG Change Global Word
37	ONG Human Challenges
38	BougeLabs ONG
39	Association IRI TCHE MA KUBE
40	Association des Jeunes de la Commune de Ouaké
41	ONG Luxury Agri
42	ONG FICA
43	RESEAU BeWE
44	CACD-ONG
45	ONG JESPED
46	

47	Mouvement des Jeunes pour le Réveil et le Développement
48	ONG ANGELO
49	ONG FIERTES BENINOISES
50	ONG CRAJeDD
51	ONG For Youth Rights (AFY)
52	
53	Aumônerie diocésaine de la jeunesse / BCGJ
54	Association National des Jeunes Chrétiens du Bénin
55	ONG Happy Life and Peace
56	ONG MIVO
57	ONG YC4EDG
58	ONG Rayon de Sourire

59	Union Nationale des Etudiants de l'Université de Parakou
60	ONG A nos enfants
61	ONG Jeunes Volontaires pour la Santé
62	Entraide féminine
63	Jeunesse et Actions
64	Le cercle de développement personnel
65	Fondation ITISA
66	ONG Iréwa
67	Association des ambassadeurs du développement durable
68	ONG CIRP-BENIN
69	ABPEET
70	JEVEV ONG

71	Association National d'éveil patriotique
72	ONG Cellule du Bien Etre et de lutte contre le SIDA
73	ONG ACP Action (Action Contre la Pauvreté)
74	Association des Jeunes Dynamiques pour l'Emancipation et pour le développement social
75	Association de Développement Godomey Tchité
76	ONG HAPPY CHILDREN
77	Mouvement national en faveur des filles
78	Jeunesse Regard et Actions
79	Jeunes Filles Mères Engagées
80	Jeunes Volontaires pour la Santé
81	Plan jeunesse et développement
82	Winner health

83	ONG my hope
84	ILEWA
85	ONG FAMILLE NUTRITION DEVELOPPEMENT
86	Office Béninois des Leaders
87	Réseau Alumni Konrad Adenauer
88	AOYA-UN Bénin
89	Nouvelle Communauté Internationale
90	Le Clan Bénin
91	ANHOC BENIN
92	ADEJEB - ONG Association des Jeunes Engagés pour le Développement Emergent de Banikoara
93	ADEZOG
94	ONG CBELS

95	ONG BONHEUR GAIMENT
96	ALLIANCE DE LA PAIX ET DU DEVELOPPEMENT
97	REPAC-SJ-BENIN (Réseau Educatif et de Promotion des Arts, Culture et Sport Jeunes du Bénin)
98	Centre de Promotion du Développement de la Jeunesse
99	Jeunes Médiateurs du Bénin
100	Réseau des Associations de Personnes Handicapées des Collines (RAPHCOL)
101	Observatoire de la Gouvernance en Afrique
102	Ligue des Jeunes UP-R de la Commune de Bopa
103	ADJAZ
104	JCI Cotonou Aurore
105	ONG MAMA AFRICA
106	Association pour le Développement de Batazi et Kènassarè

107	Jeunesse Action Innovation pour un Monde Epanoui (JAIME BENIN ONG)
108	U-Report By Unicef Tchaourou
109	Association des Jeunes Entrepreneurs de Karimama
110	STANDARD 21
111	AJECOP
112	Scoutisme Béninois
113	Association des Elèves Ingénieurs Agronomes
114	African Aske Foundation
115	ONG J.E.U.N.E.S BENIN
116	ONG Jeunesse et Actions de la commune de Ouèssè
117	ONG Handicap à Visage Universel
118	PODDIPHA

119	ONG LAWAPRODUCTION
120	Association des Jeunes de l'Atacora
121	ONG Jeunesse Unie pour le Développement de la Commune de Péhunco
122	ONG WELLNESS - Bien-être Familial

- Sources

https://www.fondationcoeurakeur.com/2025/01/03/etat-des-lieux- des-enfants-de-la-rue-au-benin-une-urgence-sociale-copy-copy/?utm_source=chatgpt.com

https://fraternitebj.info/societe/article/education-inclusive-en-milieu-rural-au-benin-les-enfants-handicapes-laisses?utm_source=chatgpt.com

https://www.primenewstvbenin.bj/en/2024/11/20/benin-un-budget-de-plus-de-65-milliards-de-fcfa-pour-le-tourisme-la-culture-et-les-arts-en-2025/?utm_source=chatgpt.com

https://www.agenceecofin.com/actualites/0103-126272-le-benin-veut-porter-la-contribution-du-tourisme-au-pib-de-6-a-13-4-d-ici-2030?utm_source=chatgpt.com

https://www.journalduniger.com/festival-international-des-arts-du-benin-les-arts-au-service-du-tourisme-beninois/?utm_source=chatgpt.com

[UNESCO - Parc de la Pendjari](#)

[UNESCO - La Route des Esclaves](#)

[FInAB Official Website](#)

- Résultats du questionnaire d'enquêtes
- Rapports sur l'accès à Internet au Bénin (ONU, Banque mondiale).
- Études sur l'impact de la formation numérique dans les pays en développement (OCDE, UNESCO).
- INSAE, ADPME, ANPE, Banque Mondiale.
- Etudes de cas : jeunes béninois réussis.
- Témoignages : bénéficiaires de stages ANPE et subventions ADPME.
-